



Rapport d'activités 2025



APARDAP ASSEMBLEE GENERALE 2026



SOMMAIRE

1. VIE DE L'ASSOCIATION	3
2. FINANCES.....	4
3. COMMUNICATION	6
4. PARRAINAGE.....	10
5. ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT	12
AIDE JURIDIQUE ET SOCIALE	12
GROUPE INSERTION ET BÉNÉVOLAT	14
ACCUEILLIR LES CANDIDATS BENEVOLES A L'APARDAP.....	15
SECURITE SOCIALE (PUMA).....	16
COMITÉ DES AIDES.....	17
DÉMARCHES CONSULAIRES.....	18
EMPLOI/FORMATION.....	19
6. FORMATION.....	20
FORMATIONS FRANCAIS	20
FORMATIONS NUMERIQUES	28
INITIATION REPUBLICAINE	29
CONNAISSANCE DU MONDE DU TRAVAIL	31
7. ORGANISME DE FORMATION.....	33
8. HEBERGEMENT.....	35
9. OUVERTURE CULTURELLE ET SPORTIVE.....	37
ATELIER THÉÂTRE : LES INDISCIPLINES	37
PARTAGE & DECOUVERTE	39
10. MAISON DES ACCUEILLI.E.S.....	42
CAFE DES FEMMES.....	43

1. VIE DE L'ASSOCIATION



EN BREF

308 adhérents en 2025

100 bénévoles actifs

8 commissions + 1 organisme de formation

5 volontaires en service civique pour une mission de 8 mois chacun en 2025 :

- 2 volontaires : animation maison des accueilli.e.s ; aide à l'usage d'Internet ; gestion du programme Partages & découvertes
 - 1 volontaire pour accompagner les missions de la commission « Emploi formation » et des groupes cours d'informatique et de français
 - 1 volontaire pour aider le groupe accueil juridique et social
 - 1 volontaire pour participer à l'accompagnement de l'Abri jeunes et en appui à l'hébergement
 - Accueil de nombreux stagiaires
-
- L'APARDAP est membre fondateur de la coordination Bouge ta pref"38, créée en 2024
 - L'Apardap fait partie de 2 collectifs « Migrants en Isère » et la Cisem
 - Actions militantes de soutien aux exilés et participation aux manifestations
 - Participation à la fête des tuiles en juin
 - Inauguration des nouveaux patios de Babel St. Bruno
 - Participation au forum des associations en septembre
 - Un séminaire « Accueil et rencontres - Questionner la relation entre accueilli.e.s, bénévoles, parrains/marraines, filleul.le.s et services civiques » organisé en novembre
 - Fête d'accueil des volontaires en service civique en octobre 2025
 - Fête des enfants à Noël avec le clown Groom

2. FINANCES

Le budget 2025 a été respecté notamment concernant les dépenses à quelques centaines d'euros près.

Après un début d'année compliqué avec beaucoup de réponses négatives aux demandes de subventions entraînant une baisse importante de la trésorerie, nous avons eu l'opportunité en fin d'année d'obtenir une subvention de 30 000€ de la Fondation RIACE, nous permettant d'avoir un résultat 2025 légèrement positif à 343€ et une réserve de 6 500€ pour 2026.

Le budget global se situe aux alentours de 220 K€. Il est à noter que la moitié est financée par les différents dons et adhésions.

En 2025 nous avons répertorié 307 adhérents en légère hausse par rapport à 2024.

Le budget 2026 a été estimé en baisse de 10k€ par rapport à 2025, les postes de dépenses étant en léger retrait, mis à part les salaires.

Bilan Général : Budget 2025, Réalisé 2025 et Budget 2026

DEPENSES (Charges)	Budget 2025	Réalisé 2025	Budget 2026
Personnel	28 600 €	28 490 €	28 950 €
Services civiques	6 900 €	7 146 €	7 200 €
Charges courantes	25 931 €	25 016 €	25 950 €
Dotation aux investissements	0 €	0 €	0 €
Comité des Aides	35 000 €	27 172 €	24 554 €
Formation	14 500 €	9 192 €	8 580 €
<i>Cours de français</i>	500 €	172 €	300 €
<i>Maison digitale</i>	6 000 €	7 738 €	3 280 €
<i>Initiation républicaine</i>			
<i>TEF</i>	8 000 €	1 283 €	5 000 €
Maison des accueillis	6 672 €	9 071 €	7 800 €
<i>Maison des accueillis</i>	4 500 €	7 797 €	6 500 €
<i>Café des femmes</i>	1 648 €	1 274 €	1 300 €
<i>Activités d'intégration</i>	524 €	0 €	0 €
Ouverture culturelle et sportive	9 283 €	11 369 €	9 300 €
<i>Groupe Théâtre</i>	7 000 €	9 955 €	8 000 €
<i>Activités sportives</i>	500 €	144 €	0 €
<i>Partage & Découverte</i>	1 783 €	1 270 €	1 300 €
Hébergement	97 350 €	106 216 €	101 950 €
TOTAL DEPENSES	224 236 €	223 671 €	214 284 €

RECETTES (Produits)	Budget 2025	Réalisé 2025	Budget 2026
Aides de l'Etat	6 000 €	6 377 €	6 400 €
Dons et Adhésions	40 000 €	48 562 €	49 200 €
Subventions publiques	11 000 €	10 150 €	10 000 €
Autres Dons et Subventions	2 150 €	3 000 €	2 200 €
Autres recettes	2 350 €	928 €	1 350 €
Comité des Aides	23 000 €	16 328 €	16 300 €
<i>Dons ciblés CDA</i>	8 000 €	8 055 €	8 000 €
<i>Apport des Accueillis CDA</i>	15 000 €	8 273 €	8 300 €
Formation	8 000 €	1 283 €	5 000 €
<i>Fondation Orange</i>	0 €	0 €	0 €
<i>Subvention TEF</i>	8 000 €	1 283 €	5 000 €
Maison des accueillis	6 672 €	8 481 €	6 874 €
<i>Maison des accueillis</i>	4 500 €	7 207 €	6 500 €
<i>Café des femmes</i>	1 648 €	1 274 €	374 €
<i>Activités d'intégration</i>	524 €	0 €	0 €
Ouverture culturelle et sportive	11 064 €	10 388 €	8 000 €
<i>Recettes Théâtre</i>	8 517 €	9 955 €	8 000 €
<i>Activités sportives</i>	764 €	0 €	0 €
<i>Partage & Découverte</i>	1 783 €	433 €	0 €
Hébergement	114 000 €	118 518 €	108 960 €
<i>Dons</i>	55 500 €	53 257 €	41 230 €
<i>Apport des familles</i>	24 000 €	19 399 €	32 430 €
<i>Dons des Fondations</i>	30 000 €	31 500 €	26 300 €
<i>Subvention Métro</i>	4 500 €	9 000 €	9 000 €
<i>Grenoble Habitat</i>		5 362 €	0 €
TOTAL RECETTES	224 236 €	224 014 €	214 284 €
Résultat Global	0 €	343 €	0 €

La trésorerie au 31/12/2025 se situe à 96 K€ en baisse de 7 000€ par rapport à 2024, restant néanmoins à un niveau élevé et nous permettant d'envisager l'avenir à moyen terme avec sérénité.

Comptes de Trésorerie

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025
Compte Général	30 507 €	3 481 €	26 870 €	7 666 €	3 193 €
Compte Dons & Cotisations	86 €	953 €	9 739 €	4 893 €	1 378 €
Sous/Total	30 594 €	4 434 €	36 609 €	12 559 €	4 572 €
Livret Epargne	76 742 €	67 721 €	51 952 €	43 283 €	42 449 €
Compte à terme				30 000 €	30 000 €
Total	107 336 €	72 155 €	88 561 €	85 841 €	77 021 €
Immobilisation (Maison Digitale)	-23 757 €	-15 203 €	-14 117 €	-11 052 €	-3 280 €
Immobilisation (Atelier Théâtre)		-2 020 €			
Immobilisation CDA					-5 000 €
Trésorerie Frais Généraux	83 579 €	54 932 €	74 444 €	74 789 €	68 740 €
Compte Filleul	4 755 €	4 241 €	5 992 €	10 484 €	7 685 €
Compte Hébergement	16 648 €	25 568 €	14 628 €	7 370 €	11 673 €
Trésorerie Globale	128 739 €	101 964 €	109 180 €	103 695 €	96 378 €

3. COMMUNICATION



La commission communication, dite Comcom, est composée de 11 membres dont les deux co-présidents. Différents groupes ou commissions sont représentés :

- Accueil juridique et social et accompagnement/ parrainage
- Insertion par la formation : français/organisme de formation
- Insertion par les activités culturelles : théâtre, Partage & Découverte, repas du mardi

DE QUOI S'OCCUPE LA COMCOM ?

La Comcom s'occupe de la communication interne et externe pour faire connaître l'association, renforcer la **cohésion des membres**, attirer de **nouveaux adhérents et partenaires**. Elle a en charge :

- La diffusion d'information à l'interne, via différentes listes de diffusion, comme Animapardap à destination de l'ensemble des bénévoles actifs, et les différents whatsapp à destination des accueilli.e.s,
- La recherche et la diffusion d'informations, la mise à jour du site web et du Facebook de l'association ainsi que l'envoi de la Lettre mensuelle de l'Apardap ou d'informations diverses par le biais d'un serveur d'envoi de mails en nombre, Mailchimp, ainsi que la gestion des listes de diffusion et leur mise à jour. Cela implique la recherche d'informations pertinentes et la rédaction d'articles en collaboration avec d'autres bénévoles,
- L'élaboration de flyers sur l'Apardap, le parrainage, les activités, les événements que propose l'association ou, à la demande des responsables/bénévoles de commissions, pour informer les accueilli.e.s sur les activités qui leur sont destinées,
- La rédaction, mise en forme et publication de guides utiles aux parrains/marraines, filleul.le.s ou accueilli.e.s. L'ensemble des guides ont été mis à jour il y a 2 ans et le guide du parrainage et celui du filleul, feront l'objet d'une nouvelle révision avec la publication de la nouvelle loi « Asile et Migration »,
- L'organisation et l'information des différents événements qu'organise l'Apardap, comme les séminaires, les représentations théâtrales des Indisciplinés, l'appel aux manifestations etc. ou organisés par d'autres entités partenaires.

NEWSLETTER ET AUTRES INFORMATIONS ENVOYÉES A NOS LISTES

Nous avons 4 listes de destinataires (les bénévoles, les parrains/marraines et les sympathisants, les associations, les politiques) pour envoyer de l'information de manière globale à travers le serveur Mailchimp sous format de mail (Lettre de l'Apardap, invitation aux AG, aux parrainages, informations diverses etc.) qui comporte au total 1495 personnes.

Audience globale 2025

Tableau récapitulatif	Total des envois	Taux de distribution	Taux d'ouverture	Taux de clics	Taux de désabonnement
Parrain marraine sympathisants	48 372	99.80 %	31.08 %	1.88 %	0%
Bénévoles	6 646	99.70 %	54.50 %	5.81 %	0%
Associations & collectifs territoire	3 053	98.26 %	28.50 %	3.33 %	0%
Elus	948	99.37 %	18.58 %	2.34 %	0%

- Nb d'envoi¹ > 59 019
- Nb total de destinataires > 1 495
- Tx de distribution 100%
- Tx moyen d'ouverture des mails > 33.4%

Le taux moyen d'ouverture des mailchimp de 33.4%, toutes listes confondues, peut être considéré comme bon, voire très bon, il est en moyenne de 25% pour les ONG.

La Lettre de l'Apardap

Cette lettre paraît 1 fois par mois, sauf pendant les vacances, et est envoyée à l'ensemble des destinataires des 4 listes. Au 30 décembre 2025, nous en étions à notre 80^{-ème} numéro.

SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX SITE

Le site internet est l'objet d'une mise à jour de ses parties structurelles : Qui sommes-nous, Le parrainage, Les missions etc.

Nous actualisons au fur et à mesure les différentes rubriques, en modifions ou supprimons certaines qui n'ont plus lieu d'être afin d'avoir un site plus vivant, accessible et à jour.

Sont consultables : outre les différentes informations, tous les comptes rendus de Bureau ou de CA, sont mis sur le site. Pour les consulter : aller sur le site de l'Apardap, puis sur le menu « Actualités » et cliquer sur « communication interne » et indiquer le mot de passe « Parrainage38 ».

1 Nombre d'envois fait à l'ensemble des listes

Facebook

6 300 amis nous suivent sur nos 2 pages Facebook, Apardap Asso et Apardap Association, dont nous assurons suivi et mise à jour.

Instagram

Mis en place récemment et géré par Chloé, une de nos anciennes volontaires en service civique devenue bénévole.

GUIDES, FLYERS, EVENEMENTS

Les supports de communication : Flyers, guides, (supports papier)

Suite à la hausse importante du coût du papier qui a été répercutée sur les prix d'impression, nous avons revu notre politique concernant les supports papier : les flyers à l'interne sont désormais tous imprimés en N&B et tous les guides sont mis sur le site. La communication pour les informations au jour le jour en direction des accueilli.e.s passe par Whatsapp.

Un pack est mis à disposition pour les nouveaux bénévoles, il comprend le :

- Guide du bénévolat
- Flyer Triptyque Apardap et parrainage
- Flyer activités
- Schéma organisationnel de l'association pour savoir qui fait quoi
- Liste des bénévoles actifs + mail

Les évènements

- Participation à la mise en œuvre du Noël des enfants
- Participation à la fête des tuiles
- Participation au forum des associations
- Participation à l'organisation du séminaire Apardap
- Participation à l'organisation de l'AG Apardap
- Campagne d'information sur les représentations théâtrales 2025 de la troupe de l'Apardap « Les Indisciplinés »

LES PERSPECTIVES 2026

- ▶ Continuer les campagnes parrainage

Nous allons continuer nos campagnes afin de faire connaître le parrainage au-delà du cercle de nos sympathisants.

- ▶ Campagne sur les idées reçues afin de faire évoluer les représentations sur les exilés.

Une campagne sera lancée sur les réseaux sociaux et le site de l'Apardap en 2026

► Faire de notre particularité un atout

Nous sommes une des rares associations d'accompagnement des exilés à avoir des relations de proximité avec eux dans le cadre des activités que nous proposons : parrainage, accompagnement juridique et social, formations, maison des accueilli.e.s, repas du mardi, programme Partage & découverte, théâtre etc. Cette relation de proximité devrait être également un point de départ pour l'élargissement d'une sensibilisation tout public.

En 2026, nous participerons à différents évènements conviviaux afin de faire connaître notre association et sensibiliser les publics aux enjeux migratoires. (Belle Electrique, Banquet citoyen, Festin du monde, visite des fresques réalisées dans le patio de Babel Saint Bruno etc.).

4. PARRAINAGE



En 2025 nous avons organisé 3 cérémonies de parrainage et célébré 39 parrainages.

- 18 parrainages à Seyssinet Pariset le 11 avril et 20 parrainages à Grenoble lors de la cérémonie du 5 décembre dans le cadre de la journée internationale des migrants.
- A Seyssins la municipalité nous a sollicités pour l'accompagner dans l'organisation d'un unique parrainage à la demande d'une habitante ; la cérémonie a eu lieu le 7 juillet.
- Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre en raison de la période de réserve électorale de 6 mois pour les élections municipales de mars 2026 nous n'avons pas réussi à organiser d'autres parrainages que celui de Grenoble.

LE GROUPE DE RENCONTRE ET D'ECHANGES PARRAINS/MARRAINES

Le groupe se réunit régulièrement : 8 rencontres ont eu lieu au cours de l'année, avec une présence moyenne de 11 participantes et participants et deux réunions rassemblant 21 et 19 personnes.

Il s'agit, lors de ces rencontres, de partager nos expériences de parrainages à travers nos enthousiasmes, nos réussites et aussi les situations difficiles que nous vivons avec nos filleuls.es. Dans les échanges, les difficultés rencontrées dans les procédures administratives, en particulier le renouvellement des récépissés de titres de séjour, ont pris beaucoup de place.

Nous avons aussi mis l'accent, lors de ces rencontres, sur la question des relations marraine et/ou parrain et filleul.e. Entre prodiguer des conseils et respecter l'autonomie, l'équilibre est difficile et parfois fragile. Les échanges ont permis d'apporter collectivement un soutien à celles et ceux qui en avaient besoin et de réfléchir ensemble aux réponses possibles à construire.

Ces rencontres sont aussi l'occasion de partager un moment convivial très apprécié !

LES PERMANENCES PARRAINAGE

Nous avons organisé des permanences parrainages régulières. Elles sont assurées par deux bénévoles et ont lieu un mercredi sur deux. Les candidat.es filleul.les et marraines ou parrains sont reçus sur RDV pris auprès du secrétariat.

Les rendez-vous sont très déséquilibrés et nous recevons beaucoup plus de candidat.es filleul.es. Lors des entretiens, nous leur conseillons et les encourageons à rechercher un parrain ou une marraine parmi les personnes qu'elles ou ils fréquentent dans les activités de bénévolat notamment, ou lors d'évènements. De fait, la grande majorité des parrainages sont le résultat de ces rencontres.

La problématique de recrutement de nouveaux parrains et marraines reste donc très prégnante. Notre proposition de présentation du parrainage auprès des associations domiciliées à la MVAC n'a pas eu d'écho.

Nous pourrions collectivement assurer plus largement la diffusion du Flyer de présentation du parrainage : mise à disposition dans les différents lieux associatifs que nous fréquentons, les MDH de nos quartiers...

Les idées de toutes et tous sont attendues pour nous aider à développer les occasions de diffuser de l'information sur le parrainage

5. ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT



AIDE JURIDIQUE ET SOCIALE

La Préfecture : développement de l'action « BougeTaPréf 38 » (BTP38) : l'essentiel du positif (action collective inter-associations, réussite au tribunal) et du négatif (difficultés avec la Préfecture) est développé dans le bilan général de l'APARDAP.

Les accueillants juridiques sont en 1^{ère} ligne dans :

- Le surcroît de charge difficile d'accompagnement de situations + nombreuses et + graves
- La participation de plusieurs de notre équipe aux réunions de BTP 38
- Le signalement des dysfonctionnements graves de la Préfecture et le recours accru aux avocat(e)s

Les accueillants juridiques sont conduits à une « politisation » croissante et évidente et sont d'accord sur le devoir d'alerte par rapport à l'attitude de la Préf qui sans rien dire fait tout traîner et aboutit à ne plus régulariser, et pire, à créer des sans-papiers, avec des délais incroyables d'obtention du RV et de traitement du dossier, bugs/blocages sur ANEF : temps et énergie ridiculement perdus.

Environ 1908 RV d'entretiens ont eu lieu en 2025, toutes activités confondues, chiffre stable. Le nombre d'accueilli.e.s en base est de 4 437 (42 % femmes, 58 % hommes).

La loi immigration Darmanin 2024 et la directive Retailleau 2025 réduisent nettement le nombre des régularisations. Pratiquement aucune régularisation exceptionnelle n'a été obtenue ; des dossiers sont en cours (une dizaine VPF), mais demeurent dans l'attente de réponse, et aucun nouveau dossier métier en tension (moins de 10) n'a encore abouti. Les dossiers de régularisation dite « de plein droit » continuent mais sont plus compliqués et plus longs.

Notre secrétaire Kadi et les 5 Services civiques jouent un rôle très important d'accueil sans RV et quasi inconditionnel, répondant à une demande débordante. Il a été décidé de fermer plusieurs demi-journées l'accueil sans RV, et d'en limiter aussi le nombre d'accueilli.e.s par une liste en début de chaque demi-journée.

L'engagement des Services Civiques et la coordination entre eux et Kadi et les accueillants juridiques sont très importants. Pour éviter à ceux-ci une charge trop lourde, il est nécessaire de définir la limite entre leur accueil juridique de 1^{er} niveau et l'accompagnement des accueillants juridiques.

Après 3 nouvelles fins de mission de bénévoles accueillants expérimentés en 2025, nous avons besoin de nouveaux bénévoles pour que ne se recrée pas une longue liste d'attente des accueilli.e.s.

Les moments collectifs de partage d'expertise entre accueillants juridiques (débrief, formations Denis, réunion mensuelle de la commission accueillants) sont essentiels, ainsi que la collaboration entre l'ensemble des équipes bénévoles (formation, démarches consulaires, sécu, Insertion et bénévolat...)

Nous avons vécu la réussite et l'intérêt du séminaire annuel interne APARDAP « Accueil et rencontre » sur les relations entre bénévoles et accueilli.e.s, au cœur de l'activité des accueillants : « Ne pas faire pour, faire avec ».

Mais dans l'urgence et la charge de l'accueil habituel, il est difficile de prendre le temps de réfléchir à nos pratiques, et il manque de temps pour l'action à un niveau d'alerte plus publique et donc politique. Il est toujours nécessaire d'associer et faire participer les accueilli.e.s à tous niveaux de notre organisation. Il est décidé d'ouvrir en 2026 la supervision mensuelle/analyse de la pratique (déjà existante pour les accueillants juridiques) à tous les bénévoles de l'APARDAP intéressés par la démarche. Nous poursuivons la rencontre d'autres associations grenobloises intervenant dans l'aide aux migrants.

Appui du secrétariat : bilan 2025

Chiffres à gauche en bleu : 2024 / chiffres à droite en noir : 2025

Domiciliations CCAS : 90 / 75	Demandes d'aide financière au CCAS : 108 / 133
Demandes de tarification solidaire TAG : 19 / 28	Inscriptions à la plateforme mobilité : 32 / 12
Prise de RV équipe consulaire Guinée : 103 / 168	Prise de RV équipe consulaire autres : 126 / 111
Prise de RV équipe Sécu : 308 / 306	Prise de Rv équipe Emploi Formation : 164 / 115
Prise de RV français avant la rentrée : 164 / 223	Prise de RV français en cours d'année : 75 / 65

Autres sur site ANEF (Administration Numérique pour les Etrangers en France)

Titres de voyage pour réfugiés (DCEM) / 34
Titre de voyages pour étrangers (TVE) / 26
Regroupement familial / 16
Titre de séjour / 22 (étranger malade, réfugié, membre de famille, citoyen UE)

Avec les Services Civiques

- Accueil et accompagnement aux démarches dématérialisées
- Attestations de bénévolat et de participation aux activités (café des femmes, partage et découverte, Initiation républicaine)
- Tâches administratives générales du secrétariat, courrier et mails, diffusion, rédaction de CR.

Pour 2026

- Continuer la coordination avec le secrétariat et les Services Civiques pour limiter leur charge
- Trouver des bénévoles nouveaux pour toutes les équipes d'accueillants
- Faire face aux nouvelles mesures obligatoires (diplômes de français, examen civique)
- Participer à la rédaction des valeurs de l'accueil/accompagnement (Charte de l'APARDAP)
- Réfléchir à l'accueil de candidats bénévoles plus jeunes et aux conditions de leur pérennisation dans ce bénévolat (autres créneaux d'horaires d'accueil : midi/deux, soir ?)

GROUPE INSERTION ET BÉNÉVOLAT

La permanence Insertion et Bénévolat a lieu tous les mardis de 14h30 à 16h30 à la Maison de la vie associative et citoyenne rue Berthe de Boissieux en salle 111 (sauf pendant les vacances d'été) ;

Elle est assurée par une équipe de quatre à six personnes, se relayant en binôme, dont un accueilli devenu accueillant. Y participent Dominique Cartellier, Martine Cribier, Anne Desvarreux, Anne Villégier et Luc Gaure, accueilli très investi dans la vie de l'Apardap (cours de français, CA et Permanence Insertion et bénévolat quand c'est possible - il est actuellement logé avec sa famille à Valence).

En 2025 nous avons assuré 14 permanences et reçu 56 accueilli.e.s (décembre 2025 : 2). La participation est très irrégulière, nous avons eu plusieurs permanences sans personne ; ce qui nous amène à nous poser *la question de maintenir la permanence*. Cette question sera évoquée lors de la prochaine réunion trimestrielle du groupe.

Cette permanence sans rendez-vous se veut avant tout être un espace de parole pour les accueilli.e.s ainsi que d'information selon leurs besoins.

Nous leur présentons les activités de l'Apardap qui peuvent les concerner et la Maison des Accueilli.e.s Babel St Bruno, lieu d'accueil de jour et de convivialité sans oublier les moments festifs.

Nous les incitons, par exemple, à s'inscrire aux formations en français, numérique, smartphone, à utiliser les autres permanences sur rendez-vous, tels que accueillants juridiques, services civiques, Sécu, TAG, selon leurs besoins.

S'ils souhaitent consacrer une partie de leur temps libre à une activité dans une autre association, nous les orientons vers des associations partenaires où ils sont susceptibles d'effectuer quelques tâches. Ces associations partenaires, ayant besoin de bénévoles correspondant aux compétences et disponibilités des accueilli.e.s, ne sont pas très nombreuses et nous cherchons à étendre notre réseau. Il s'agit surtout d'associations de distribution ou vente alimentaire, restaurants solidaires, ressourceries, jardins solidaires, salles de spectacle, activités manuelles en établissements pour personnes âgées.

Ce bénévolat permet aux accueilli.e.s de sortir de leur isolement, de pratiquer le français, de mieux connaître un secteur d'activité. Des attestations de présence sont demandées et contribuent à la constitution des dossiers de demande de titres de séjour afin de justifier d'actions d'intégration dans la société. Nous devons rester vigilant.e.s quant aux limites des interventions bénévoles et aux conditions proposées par les différents lieux. Un travail régulier de mise à jour des conditions d'accueil et des missions de bénévolat fait partie des tâches de l'équipe.

L'inscription des personnes reçues en permanence dans la base de données de l'Apardap est faite après chaque permanence.

Parrains, marraines, accueillants n'hésitez pas à orienter les accueilli.e.s vers la permanence Insertion et Bénévolat et à nous faire part, le cas échéant, d'associations susceptibles d'accueillir des bénévoles.

ACCUEILLIR LES CANDIDATS BENEVOLES A L'APARDAP

Au cours de l'année 2025, 28 personnes ont pris contact avec l'APARDAP pour se renseigner sur les missions de bénévolat possibles au sein de l'association, contre 39 personnes en 2024. Une baisse importante donc.

Toutes les personnes ont eu un rendez-vous physique à l'APARDAP (sauf pour 2 personnes, rdv téléphonique) pour faire connaissance et présenter l'association et ses besoins.

Les canaux de recrutement

Sur les 28 personnes rencontrées :

- 10 personnes ont été orientées par France Bénévolat Isère,
- 8 personnes ont connu l'association par un membre de leur réseau, familial, amical, professionnel ou étudiant,
- 10 ont effectué des recherches sur internet.

À noter que les contacts établis lors du forum des associations ont eu peu de suite positive. Sur les 8 personnes rencontrées sur le forum, seule 1 a donné suite à ma proposition de rendez-vous.

Bilan de l'année

Sur les 28 personnes rencontrées et orientées au sein de l'association pour en découvrir directement certaines activités, seulement 10 se sont engagées.

Mais parmi elles, 2 personnes ont mis fin rapidement à leur engagement, soit pour des contraintes personnelles, soit parce que la mission ne correspondait pas à leurs attentes.

Remarques :

- Pour les bénévoles encore étudiants qui se présentent, se pose la question de l'engagement dans la durée. Leur visibilité n'est souvent que de quelques mois. Ainsi, il est apparu que l'accueil juridique ne leur convient pas, même si c'est l'activité qui les attire le plus... L'investissement des bénévoles expérimentés dans leur formation est trop lourd, s'il n'y a pas d'assurance d'engagement possible à long terme.
- Pour les personnes qui travaillent, peu d'activités sont compatibles avec leurs contraintes, car elles se déroulent majoritairement en journée et en semaine. Le parrainage est une option qui a pu être retenue au moins 1 fois.
- Enfin, les bénévoles potentiels ciblent souvent 2 à 3 associations, soit sur proposition de France Isère Bénévolat, soit par leurs recherches personnelles. Ils font ensuite leur choix d'engagement...

Contenu de la mission d'accueil des nouveaux bénévoles

J'assure le 1er accueil et la mise en relation avec les responsables d'activités que les personnes souhaitent découvrir.

Je n'inclus pas dans ma mission la mise en place d'un suivi rigoureux de cette phase de découverte. Il est possible que cela fasse défaut pour certaines personnes qui auraient besoin d'un accompagnement plus suivi pour leur intégration...

C'est peut-être ce qui explique le nombre faible de personnes qui deviennent finalement bénévoles.

Cela nécessiterait la constitution d'une petite équipe dédiée...

SECURITE SOCIALE (PUMA)

Pour l'année 2025, nous avons donné 301 rendez-vous pour des démarches en vue de dossiers couverture sociale.

Les rendez-vous avec l'Assurance Maladie sont maintenant faciles à obtenir et nous parvenons à traiter la plupart des dossiers. Pratiquement chaque accueilli obtient une couverture sociale :

- Soit AME (Aide Médicale d'Etat) pour les personnes en situation irrégulière
- Soit PUMA (Sécurité Sociale + C2S, Complémentaire Santé Solidaire) pour les personnes en situation régulière.

Pour l'instant, les seules qui se trouvent sans possibilité de couvertures sociales sont les personnes en situation irrégulière, qui travaillent en étant déclarées, avec des salaires qui dépassent le plafond de ressources de l'AME. Ce n'est pas nouveau, mais c'est très injuste car elles et leurs employeurs cotisent tout à fait normalement.

Par ailleurs, nous constatons que l'Assurance Maladie fait des contrôles de régularité de situation de plus en plus fréquents, ce qui entraîne des passages en AME, et donc la constitution de nouveaux dossiers. Nous recommandons aux accueilli.e.s d'être vigilant.e.s et de bien surveiller leurs courriers en provenance de la CPAM.

COMITÉ DES AIDES

Les mesures prises en 2022 ont permis de rétablir l'équilibre financier du Comité des Aides. Depuis le 1^{er} janvier 2025 le Comité des Aides intervient à nouveau dans les mêmes conditions qu'en 2022. Les difficultés financières rencontrées par l'APARDAP au cours de l'année 2025 ont conduit à la suppression de la dotation mensuelle du Comité des Aides au cours du dernier trimestre de l'année 2025. Pour l'année 2026, la dotation mensuelle du Comité des Aides sera de 1 000 €.

L'année 2025 est à nouveau marquée par les difficultés rencontrées auprès de la Préfecture de Grenoble. Le nombre de titres de séjour délivrés (42) a augmenté de 45 % par rapport à l'année 2024. Mais ce nombre reste inférieur de moitié à celui de 2023 et ne représente que 30 % des titres de séjour délivrés en 2022.

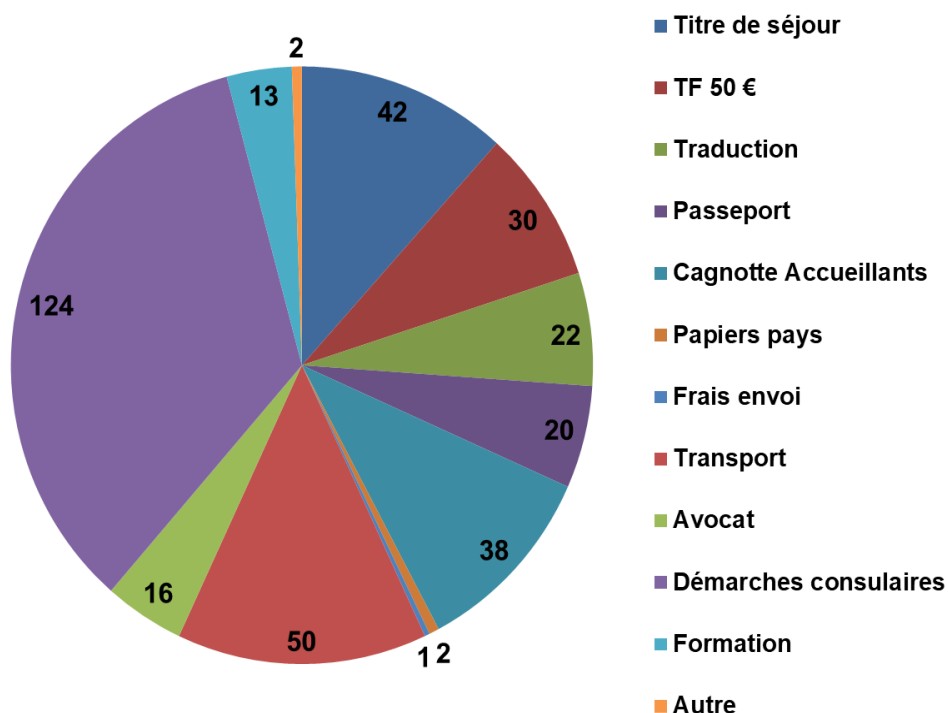
Les 30 timbres fiscaux à 50 € achetés cette année pour le dossier de la première demande de titre de séjour sont proches du niveau de 2024 mais ils ne représentent que 30 % des timbres achetés en 2022.

Les passeports (20) ont diminué de 50 % par rapport à l'année 2024. Le nombre de traductions (22) reste assez stable.

Le traitement des aides auprès des Ambassades est effectué par les quatre bénévoles en charge des démarches consulaires. Toutes les autres aides sont du ressort de la trésorière du Comité des Aides.

Pour continuer à fonctionner, le Comité des Aides a besoin de nouveaux bénévoles pour compléter les équipes des démarches consulaires et d'un remplaçant de la trésorière qui quitte ses fonctions.

Répartition des aides par nature



DÉMARCHES CONSULAIRES

Pour la Guinée

2 bénévoles tiennent la permanence du lundi après-midi, sur rendez-vous : Sylviane Costerg et Mayuko Nakano.

Pour l'année 2025 : 130 rendez-vous honorés, la plupart pour des cartes consulaires et des légalisations d'acte de naissance

Très peu de demandes de passeports car la prise de rendez-vous à l'ambassade est quasi impossible par la voie "normale", la seule que nous pouvons utiliser. Cependant, les personnes qui ont réussi à prendre rendez-vous et ont droit à une aide, peuvent venir pour le paiement en ligne sur la plateforme dédiée.

La Préfecture a de nouvelles exigences concernant les légalisations d'acte de naissance par l'ambassade à Paris, elle a demandé à plusieurs accueilli.e.s que ces légalisations (ou copies intégrales) aient moins de 6 mois pour les premières demandes de titre de séjour. Il faut éviter de les demander trop tôt, sachant que le délai pour les obtenir peut atteindre 8 semaines.

Démarches Autres Pays (tous sauf la Guinée)

2 bénévoles pour s'occuper de ces démarches : Rosa Pellet et Nina Petit.

En 2025 il y a eu 109 demandes de rdv :

Pays	Nbr. demandes passeport	%
Albanie	1	
Angola	6	
Benin	3	
Congo Brazzaville	7	
Cameroun	1	
Côte d'Ivoire	22	20%
Macédoine	1	
Mali	4	
Nigeria	1	
RDC	58	53%
Sénégal	1	
Serbie	2	
Sierra Leone	2	
Total	109	

Comme l'année dernière, les ressortissants de la RDC sont les plus nombreux, suivis par ceux de la Côte d'Ivoire.

La plupart des demandes concernent des passeports et des cartes consulaires.

La plus grande difficulté en 2025 a été le fonctionnement de l'Ambassade de la RDC qui a modifié son site web 2 fois en effaçant tout l'historique, ce qui nous oblige à recommencer la saisie des dossiers déjà déposés. L'émission des passeports a été suspendue pendant plus d'un an.

EMPLOI/FORMATION

Permanences tenues par Françoise Gardette et Marc Beetschen

Ces permanences ont accueilli 104 personnes pour des entretiens, dont certaines ont été reçues plusieurs fois.

15 conventions de stages en entreprise ont été signées dont :

- 9 stages dans le cadre d'un parcours de formation de l'Apardap (au moins une formation dispensée et validée par l'Apardap)
- 6 stages dans le cadre d'une AFEST (attestation de formation en situation de travail)

dans les secteurs suivants :

- 6 restauration et commerce
- 3 service à la personne
- 3 bâtiment
- 3 autres

6. FORMATION



La commission Formation a été créée en 2020 et elle est constituée des 3 groupes suivants :

- Formations français
- Formations numériques
- Initiation républicaine

FORMATIONS FRANCAIS

Apprentissage dispensé sur 2 lieux :

- **Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC)** salle 223 et Espace numérique
- **Babel Saint-Bruno** Maison digitale.

Planning hebdomadaire octobre 2025

	Babel Maison Digitale			
	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30 11h30	Intermédiaire 1 Monique Lacombe	Débutant 1 Nicole Morel Marlène Mailland		
10h00 12h00				Préparation Tests TEF Monique Larrat Hyacinthe Edouba
14h00 16h00	Lecture /écriture Entraînement Monique Larrat Marylise Bourreau	Grand débutant Dominique Pourriot SylvaineTorquato		Débutant 2 Monique Bonnet Chantal Berthet

Babel Maison Digitale				
	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
16h00 18h00		Alphabétisation 1 Pierre Michaud Christine Rossi		
17h00 19h00			Préparation Tests TEF Monique Larrat Elvira Bigue Elisabeth Nour Hyacinthe Edouba Patrick Seri	

	MVAC salle 223	MVAC Espace numérique		
	Jeudi		Mardi	Jeudi
9h30 11h30	Lecture /écriture Perfectionnement Emmanuelle Buffin Françoise Vauquois		10h00 12h00	Ateliers numériques de français Marie-France Garcin Nicole Lescasse
14h00 16h00	Alphabétisation 2 Josiane Mbomezomo Anne-Marie Perraud		14h00 16h00	Ateliers numériques de français Nicole Morel Elisabeth Nour
16h00 18h00	Intermédiaire 2 Luc Gaure Bernadette Saraka Béatrice Ngono			

Les ateliers d'apprentissage du français qui s'adressent aux demandeurs d'asile et de séjour, accueilli.e.s à l'APARDAP, démarrent après les entretiens de positionnement de septembre et sont organisés sur 9 mois, d'octobre à juin, avec une interruption estivale en juillet-août. Le bilan de 2025 touche donc 2 années scolaires distinctes 2024/2025 et 2025/2026.

Les cours ont fonctionné grâce à l'**investissement de toute l'équipe des formateurs bénévoles** qui a continué à augmenter, montant à **32** sur l'année 2025.

Un fonctionnement généralement en binôme ou en petites équipes propices à l'organisation du travail en sous-groupes a été adopté depuis plusieurs années.

Tableau de synthèse

	Nb cours	Total heures dispensées	Nb total apprenants	Nb heures cours reçues*	
Ateliers Acquisition et pratique de l'écrit					
Alphabétisation 1	35	68	17	362	1 cours Janvier à décembre 25
Alphabétisation 2	33	66	23	414	1 cours Janvier à décembre 25
Entraînement lecture écriture	10	20	11	138	1 cours Octobre à décembre 25
Perfectionnement lecture écriture	34	62	19	375	1 cours Janvier à décembre 25
Ateliers Français langue étrangère (FLE)					
Grand débutant	59	116	15	402	1 cours Janvier à décembre 25 1 cours Janvier à juin 25
Débutant 1	56	112	24	436	1 cours Janvier à décembre 25 1 cours Janvier à juin 25
Débutant 2	46	90	28	380	1 cours Janvier à décembre 25 1 cours Janvier à juin 25
Intermédiaire 1	30	60	21	306	1 cours Janvier à décembre 25
Intermédiaire 2	15	30	25	226	1 cours Avril à décembre 25
Ateliers Préparation aux tests de français					
Préparation tests	43	86	33	604	1 cours Janvier à décembre 25 1 cours Octobre à décembre 25
Ateliers numériques de français					
ANF	66	113	34	402	2 cours Janvier à décembre 25
Cours d'été					
Débutant	21	33	23	120	1 cours Juillet -Août 2025
Intermédiaire					1 cours Juillet - Août 2025
Lecture/écriture					1 cours Juillet- Août 2025
TOTAL	448	856	273	4165	
Rappel 2024	338	714	281	3957	

*Total heures de formation : nombre moyen d'apprenants x nb de cours x durée du cours

L'APARDAP a proposé en 2025, **19 ateliers** soit **448 séances** hebdomadaires, généralement d'une durée de 2 h. Les ateliers ont été fréquentés par **273 apprenants** pour un total de **4165 heures de formation reçues**.

Le public touché dans les cours reste majoritairement plus féminin, particulièrement dans les ateliers d'apprentissage et de consolidation de l'écrit. Si les pays du continent africain sont très représentés (environ 60%), les apprenants sont également d'origines diverses (Europe centrale et de l'est, Moyen-Orient, Afghanistan...).

Inscriptions et entretiens de positionnement de septembre 2025

Sur les 90 anciens apprenants inscrits en présentiel en juin 2025 (dont 66 assidus), 54 ont fait la démarche pour renouveler personnellement leur inscription.

Sur les 93 nouveaux demandeurs inscrits sur les listes entre juin et septembre, 43 se sont présentés à la convocation, 16 se sont présentés sans convocation. Parmi ces nouveaux demandeurs sur liste d'attente, 35 étaient candidats à la préparation des tests de français pour les tests et 14 se sont présentés à la convocation. Les 59 nouveaux accueilli.e.s reçu.e.s ont intégré un groupe en octobre 2025

Nous constatons une grosse déperdition entre le nombre de candidats en juin et la réalité de septembre qui complique beaucoup l'organisation de la rentrée. La situation de certains postulants a pu changer du fait de cette longue attente : absence, départ... mais ce fait s'explique également par la volonté de multiplier les inscriptions dans les différentes structures de l'agglomération pour optimiser ses chances, précaution très légitime. Il faut en tenir compte, cette dernière raison expliquant également la non présentation au 1er cours d'un postulant présent aux inscriptions et déclaré disponible (pris ailleurs sur le même créneau).

Quatre types d'ateliers de pratique du français ont fonctionné dans l'année :

1. *Acquisition et pratique de l'écrit pour public francophone (4 ateliers)*

Alphabétisation 1 et 2, apprentissage des bases – Entraînement lecture/écriture – Perfectionnement lecture /écriture -

70 apprenants inscrits ont pu bénéficier de 112 séances soit 216 heures encadrées par 10 formateurs.

L'offre s'est étoffée progressivement pour permettre depuis octobre 2025, 4 ateliers, avec une progression, du niveau alphabétisation 1 au niveau perfectionnement avec travail sur textes. La demande reste très forte parmi les accueillis (et accueillies particulièrement) francophones de l'APARDAP, à l'aise à l'oral mais ne maîtrisant pas ou peu l'écrit.

2. *Français langue étrangère pour public non francophone (9 ateliers)*

Acquisition progressive des 4 compétences langagières : compréhension et expression orale et écrite.

6 niveaux : Grand débutant allophone ne maîtrisant pas l'alphabet latin (petit effectif) - Grand débutant scolarisé alphabet latin - Débutant 1 - Débutant 2 - Intermédiaire 1 - Intermédiaire 2

10 formateurs ont animé 206 séances soit 412 heures pour 113 apprenants.

3. Ateliers numériques de français (ANF) (2 ateliers)

Parcours individualisés de consolidation du français sur support informatique, complémentaires des cours. Travail en autonomie, à son rythme.

Avec la résolution progressive des problèmes techniques dus au changement de réseau informatique de l'espace numérique de la MVAC, les ateliers ont pu proposer en 2025 la mise à disposition de l'outil informatique et un accompagnement dans la réalisation d'un des 3 modules choisis par l'apprenant en fonction de ses attentes et besoins :

- Entraînement et perfectionnement en lecture et écriture
- Bases grammaticales et orthographiques du français
- Entraînement à la compréhension orale et écrite.

Plateformes principalement utilisées : Alphalire, Français facile, TV5Monde.

69 permanences ont été encadrées par 6 formateurs soit 119h. 28 inscrits ont fréquenté les ateliers. Pour rappel la durée d'un module, liée au rythme de chacun, se situe en moyenne entre 10 et 15 séances soit 20h/30h de travail personnel.

4. Préparation aux tests de connaissance du français TCF → TEF (2 ateliers)

Une équipe de 5 formateurs a encadré 43 séances soit 86h pour 33 apprenants.

Cette formation fait suite à l'opération TCF lancée en 2024, mais notre partenaire, l'Alliance française et sa succursale The Place Deby ne proposent plus le TCF (test de connaissance du français) mais le TEF (Test d'évaluation du français), mêmes épreuves : compréhension orale et écrite, expression orale et écrite, avec des modes opératoires un peu différents.

Suite au désistement de la CIMADE, l'APARDAP a repris la gestion du collectif inter associatif créé en 2024 (avec la Croix Rouge et le Secours Catholique). Notre gros travail et notre grande difficulté ont été de trouver des fonds pour aider nos candidats à payer leur test (142,50 euros). En 2025, nos efforts n'ont abouti qu'à la collecte de quelques dons en fin d'année.

Au 1er semestre 2025, nous avons mené une formation aux épreuves du test le jeudi de 17 à 19 h : elle a compté 15 inscrits, une dizaine de présents en moyenne à chaque cours. Une formation informatique a aussi été délivrée, le test se passant intégralement sur ordinateur, sauf l'expression orale. Mais, faute d'argent, nous n'avons pas pu organiser de passation du test en fin de semestre.

Au 2° semestre, nous avons repris la formation avec 13 inscrits ; 4 n'ont pas passé le test : l'une n'est jamais venue en cours, 2 ont estimé leur niveau insuffisant, 1 s'est réorientée vers un DELF B2 ; 9 ont pu passer le test en décembre grâce à l'aide de dons ciblés : 7 ont obtenu le niveau B1 et 2 le niveau A2. Parallèlement la Croix Rouge a fait passer le test à 8 personnes grâce à des fonds propres.

Bilan

Nous constatons une forte demande pour passer des tests officialisant le niveau de langue de nos accueilli.e.s, ce qui est à mettre en relation avec l'évolution de la législation devenue plus exigeante. Notre grande difficulté reste l'obtention de financements pour aider à assumer le coût élevé de ces tests. Notre travail de préparation (langue française, formatage aux épreuves du test et préparation informatique) s'est avéré plutôt concluant.

Cours d'été (3 ateliers)

Le cours d'alphabétisation 2 a pu se prolonger en été grâce à l'implication de Josiane Mbomezomo. Aygul Mamitbekova, également, a contacté l'association pour proposer ses services et a encadré 14 ateliers hebdomadaires de 2h en juillet et août de niveau débutant et intermédiaire.

21 séances au total soit 33 heures pour 23 apprenants.

Ces propositions, que nous avons beaucoup appréciées, vont dans le sens de notre souhait, depuis plusieurs années, d'éviter l'arrêt complet des activités de formation pendant la période estivale. Difficile, étant donné l'indisponibilité bien légitime des formateurs.

Nous espérons que de telles initiatives, comme également le petit atelier de conversation de l'été précédent avec 2 animatrices, puissent être mises en place l'été prochain.

Globalement, l'ensemble des ateliers fonctionne dans une très bonne ambiance. Nous nous heurtons toujours néanmoins au problème majeur de l'irrégularité de la présence → travail parfois en très petit effectif, difficulté pour maintenir une progression. Si les raisons en sont multiples et généralement très compréhensibles (situations de vie difficiles, RV et démarches nombreuses, stress parfois face à un domaine étiqueté « scolaire », différences civilisationnelles...), l'équipe doit toutefois continuer à réfléchir sur le sujet pour améliorer cet état de fait.

Formation des bénévoles

Les formateurs peuvent profiter des journées de formation organisées sur Grenoble par le centre de ressources illettrisme et alphabétisation en Isère, **CRIA38**, ainsi que, des formations de l'**Université Grenoble Alpes** ou les MOOC CAVILLAM proposés par l'**Alliance française**.

Après l'impulsion donnée lors d'une réunion d'échange de pratiques début septembre 2025 encadrée par le CRIA38, l'équipe des bénévoles a souhaité reconduire l'expérience en interne avec un **RV bimestriel, temps d'échange et de réflexion sur nos pratiques pédagogiques : définir nos objectifs communs, réfléchir sur nos fonctionnements, partager nos expériences....**

Les **formations informatiques et numériques à destination des formateurs de français, des accueillants, des marraines et parrains de l'APARDAP**, proposées par Rocco Bellavia, à partir du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2025/26, ont été les bienvenues, répondant à une grosse demande de l'ensemble des bénévoles.

Liens avec d'autres structures de l'agglomération.

Au vu de la diversité des approches dans le domaine pédagogique, les échanges et actions partagées sont une richesse qui se répercute sur le public des apprenants que nous suivons les uns et les autres. Quelques exemples :

- Concertation sur le sujet de la préparation aux tests de français avec la **CIMADE, la Croix-Rouge** et le **Secours Catholique** ainsi que l'**Alliance française**. A l'initiative de la Cimade, 38 de nos accueilli.e.s ont pu participer en décembre 2025 à des tests gratuits de leur niveau de langue à l'**Université de Grenoble** dans le cadre d'une expérimentation menée par cette dernière : (Résultats : 0 5 x A1, 15 x A2, 10 x B1 et 8 x B2.). Un résultat sans valeur officielle, mais éclairant pour nos accueilli.e.s, et pour nous, de façon à mieux cibler notre enseignement.
- Projet collectif « Ecole pour adultes » initié par la **Cimade** qui démarrera en février 2026 dans les locaux de **3aMIE**.

- Suite à la sollicitation de **Weavers**, orientation par l'APARDAP de 6 apprenants vers un projet porté par l'association, de septembre à décembre 2025, 4h/semaine.

L'arrivée de nouveaux apprenants dans les cours de français durant l'année dépend des permanences d'accueil et de positionnement hebdomadaires organisées à la MVAC dont le bilan est présenté ci-dessous.

Bilan des permanences alternées d'accueil et d'orientation du mardi

L'arrivée de nouveaux apprenants dans les cours de français durant l'année dépend des permanences d'accueil et de positionnement hebdomadaires organisées à la MVAC dont le bilan est présenté ci-dessous

Les permanences du mardi pour les tests de français sont appréciées car elles permettent aux personnes absentes à la rentrée d'intégrer un groupe en cours d'année.

Les tests se déroulent de fin septembre à fin juin, les derniers tests alimentant les inscriptions anticipées de septembre.

Une remarque : les demandes d'inscription auprès du Secrétariat sont nombreuses mais nous notons beaucoup d'absences aux rendez-vous. Et ce malgré un petit rappel plutôt sympathique par messagerie la veille du rendez-vous. Heureusement Kadi envoie souvent des personnes se présentant spontanément le mardi ce qui nous permet de combler les trous.

D'une manière générale, les candidats au test manifestent une réelle envie d'apprendre, de progresser, de trouver un groupe mobilisateur.

Déception lorsqu'on apprend qu'un tel ou un tel ne s'est finalement pas présenté auprès du duo ou solo de formateurs, ou a interrompu rapidement la formation.

Beaucoup de paramètres peuvent expliquer cette désaffection. Mais cela mériterait d'être creusé.

Nous notons aussi que les nouveaux inscrits expriment très souvent leur reconnaissance d'avoir été intégrés dans un groupe et que les candidats au test sont vigilants sur leur implication dans le bénévolat. Ils ne veulent pas l'interrompre, même si un cours qui leur conviendrait tombe sur la même demi-journée.

Statistiques de l'année civile 2025, amputée de 3 mois

En 2025 au cours d'environ 6 mois et demi d'activité, 39 personnes de 16 nationalités ont été reçues, la Guinée arrivant en tête avec 8 personnes puis l'Arménie avec 6 personnes, les Africains représentant 61% du total.

Parmi les personnes reçues 2/3 d'allophones et un tiers de francophones en incluant dans les francophones des accueilli.e.s maîtrisant bien le français oral bien que leur langue maternelle soit différente. Ceci permet de s'interroger sur l'intérêt qu'il y aurait à accroître les cours visant principalement les compétences orales. Beaucoup d'accueilli.e.s se « débrouillent » à l'oral mais disposent d'un vocabulaire limité et maîtrisent mal la construction des phrases.

Sur les 39 personnes reçues, 10 personnes n'ont jamais été scolarisées mais seulement 4 ont pu être orientées vers les cours d'alphabétisation de l'Apardap.

Des cours adaptés aux accueilli.e.s non scolarisés et non francophones manquent cruellement dans l'agglomération. 3 personnes seulement du Soudan et du Yémen ont pu être orientées vers la Cimade.

Au total on constate une grande diversité de niveaux scolaires : si 25 % des personnes reçues n'ont jamais été scolarisées, 25 % ont fait des études supérieures, et 28% ont un niveau de fin de collège. Il paraît donc primordial de conserver des cours de niveaux progressifs adaptés à la diversité des personnes reçues et qui offrent un parcours progressif et cohérent aux plus déterminées.

Statistiques sur la période octobre 2024 à juin 2025 donc sur une année scolaire

En 2025, après un tour des cours de français proposés, pour percevoir les différents niveaux et les pratiques entre les différents formateurs, on constate que l'Apardap offre un bel éventail de cours mais qu'entre certains cours, la nuance est plus que fine.

47 personnes accueillies représentant 22 nationalités : une grande majorité d'Africains avec une forte représentation de Guinée, de RDC et d'Angola, du Nigeria, d'autres du Maghreb, d'Arménie principalement, et un échantillon large de pays, Sri Lanka, Serbie, Russie, Vietnam etc...

Des niveaux scolaires très disparates, et une vraie pénurie d'offres d'enseignement pour les allophones ayant peu fréquenté l'école. Les premiers arrivés dans ce cas ont pu rejoindre les cours de la Ligue de l'Enseignement, mais arrêt des inscriptions mi-décembre faute de places.

Les plus « équipés » ont pu rejoindre le cours Avancé de l'Ada jusqu'en mars.

Les niveaux intermédiaires de l'Apardap ont pu accueillir régulièrement de nouveaux entrants, les cours de débutants 1 et 2 également, compte-tenu de l'instabilité des inscrits.

On peut souligner le besoin criant de cours pour les non-lecteurs/non-scripteurs et le besoin de trouver des formules individuelles pour les accueilli.e.s devant progresser rapidement à la demande de leur employeur par exemple, ceci pour comprendre les consignes, lire les notices de sécurité au minimum.

Bonne coopération en 2025 avec la Ligue de l'enseignement qui a pris en charge surtout des non-lecteurs non-scripteurs parce que l'APARDAP manque de ressources en ce domaine.

Le cours d'alphabétisation de l'Apardap concerne des francophones mais il nous faudrait vraiment trouver des pistes pour orienter les 3 ou 4 demandes d'allophones.

Le document récapitulatif de toutes les ressources proposées aux accueilli.e.s dans l'agglomération, " Bienvenue à Grenoble Alpes Métropole " notamment pour apprendre le français établi en 2025 par la Metro, est extrêmement précieux pour orienter vers d'autres associations et d'autres dispositifs, le cas échéant.

Perspectives 2026

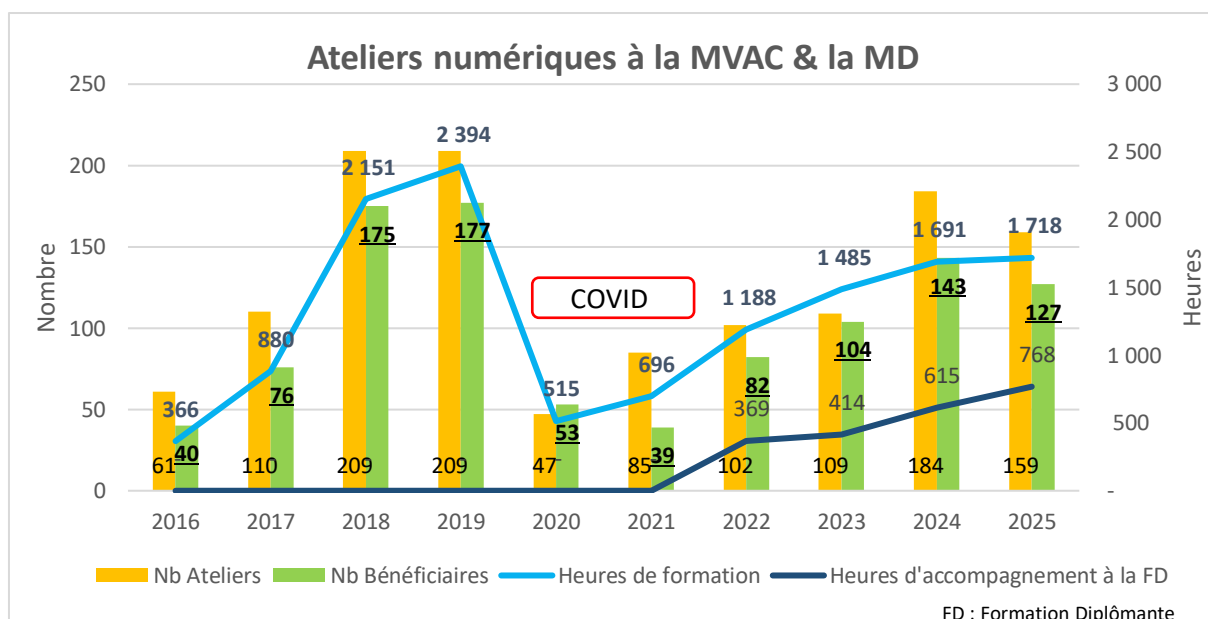
- Mettre en place, au moins une fois par an, en septembre par exemple, une réunion avec les différents interlocuteurs de la formation en français : Ligue de l'Enseignement, Secours populaire, Secours catholique, Amal etc...
L'éloignement du domicile jusqu'à l'Apardap, pour certain.e.s accueilli.e.s, peut aussi être un problème. Nous avons pu trouver par exemple une association relais sur Saint-Martin d'Uriage pour une personne qui devait descendre à Grenoble, et à Voreppe une personne prête à donner un cours individuel à un accueilli de l'Apardap.

- En complément aux cours officiels de l'Apardap, tenter de constituer un réseau de personnes volontaires qui pourraient relayer les bénévoles. Et en particulier pour des accueilli.e.s qui ont des heures de travail contraignantes. Ou pour certains qui ont manifestement du mal à fonctionner dans un groupe. Ce serait une opportunité à leur offrir.
- Intégrer aux permanences d'orientation une évaluation du niveau en référence au référentiel européen de compétences : depuis septembre de nombreux accueilli.e.s demandent à préparer les tests de positionnement de leur niveau en français dans le but d'obtenir une attestation officielle. La nécessité d'obtenir ces attestations semble avoir été comprise très rapidement par les accueilli.e.s. De ce fait, beaucoup souhaitent connaître leur niveau dans les différentes composantes de la maîtrise du français même sans perspective de pouvoir passer rapidement une évaluation officielle.

FORMATIONS NUMERIQUES

Synthèse sur les formations numériques en 2025

Bilan des formations numériques à la maison de la vie associative et citoyenne (MVAC) et à la maison digitale (MD)



Depuis 2016, nos 10 années de formations numériques ont permis d'accueillir 1 016 bénéficiaires.

145
apprenants
ont passé
plus de
2 500 heures
de
formations
numériques
en 2025

Cette année 2025 a contribué à la continuité de nos formations :

- Les "ateliers INF libre" ont permis de recevoir plus de 120 personnes à la découverte de l'ordinateur et certaines à aller plus loin dans leur progression, comme
- Les femmes pour suivre sur les 15 ateliers du "Passeport numérique" présents depuis 2018 avec la 17^{ème} promotion qui a démarré en fin d'année.
- Les accueilli.e.s pour perfectionner la maîtrise du français avec les ateliers "ANF" (Atelier Numérique de Français) et les ateliers TEF "Préparation au TEF" (Test d'évaluation du français)
- L'atelier "Smartphone" a été également ouvert aux volontaires souhaitant maîtriser cet outil.

Faute de budget cette année, notre accompagnement depuis 2022 auprès des femmes inscrites aux "CAP formations à distance" réalisés par des organismes habilités (comme le CESAD en 2024) **ne peut se poursuivre pour de nouvelles inscriptions** (qui sont payantes), mais continue pour l'aide tout le long de leurs études sur les aspects administratifs et techniques, de recherche de stage et d'aide à la compréhension des matières enseignées. Sur les **19 inscrites**, **7** ont déjà réussi leur CAP, **5** rencontrent des difficultés et **7** autres sont en cours de formation pour passer l'examen en juin 2026 ou 2027 suivant leurs semaines de stages passées.

Merci à chacun des bénévoles pour leur contribution à l'ensemble de ces ateliers.

INITIATION REPUBLICAINE

Rallye républicain et lectures publiques

Quelques chiffres :

Les séances Rallye républicain ont eu lieu de 15h à 17h à Babel St Bruno les jeudis tous les quinze jours en trois sessions de janvier à juin et de septembre à décembre 2025. Le nombre d'inscrits par session varie de 41 à 45. Le nombre moyen de participant.e.s avec une forte majorité féminine varie de 12 à 19 et le nombre maximum de participant.e.s varie entre 16 et 24. La régularité de tous les 15 jours est conservée sans exclure les périodes de vacances scolaires. S'il y a absence d'animatrice, la séance a toutefois lieu en autonomie d'organisation.

Suite au décès en mai 2025 de Chantal SERGENT qui coanimait avec Anne VILLEGIER le Rallye depuis quatre ans et qui était très appréciée des accueilli.e.s, Janny AUGUSTE a rejoint le groupe depuis la rentrée de septembre 2025.

Le Rallye républicain a pour objectif de contribuer à l'initiation citoyenne des accueilli.e.s de l'APARDAP. A l'heure où les exigences gouvernementales en matière de connaissances civiques sont de plus en plus importantes, il est plus que jamais essentiel de proposer des espaces de culture populaire où peuvent s'échanger, être discutées et approfondies des connaissances civiques, non seulement dans l'objectif d'augmenter les connaissances de chacun.e mais aussi dans l'espoir de fournir à chacun.e les outils nécessaires à leur participation active à la vie de notre société.

Pour rappel, par circulaire du 23 janvier 2025 dite circulaire Retailleau, il sera exigé à compter du 1^{er} janvier 2026 pour les premières demandes de titre de séjour pluriannuels ou cartes de résident et les demandes de naturalisation française, une attestation de réussite à l'examen civique qui vise à « vérifier la connaissance des principes et des valeurs de la République, son mode d'organisation et son fonctionnement ». Les questions portent sur les cinq thématiques : Principes et valeurs de la République française, Système institutionnel et politique, Droits et devoirs, Histoire, géographie et culture, Vivre dans la société française. La complexité de l'examen par voie numérique, le niveau de connaissance requis ainsi que le fort taux de réponses justes exigé (32 sur 40) impliquent que l'initiation républicaine reste une des matières importantes de l'offre de formation de l'APARDAP.

La préparation proprement dite de l'examen a été, sur la fin de l'année 2025, l'objet d'une réflexion entre bénévoles de l'initiation républicaine et bénévoles informaticiens afin de pouvoir proposer en début d'année 2026 des outils d'entraînement et un accompagnement adapté.

Au-delà de cette préparation « bachotage » qui concernera uniquement les personnes qui peuvent espérer un premier titre pluriannuel, une carte de résident ou la naturalisation française, il est important de poursuivre toutes les actions d'initiation qui vont dans le sens d'une meilleure culture générale de chacun et de proposer des espaces de discussion citoyenne.

C'est ainsi que la première partie de nos rencontres Rallye républicain réservée à un échange d'informations sur l'actualité politique locale, nationale et internationale est un temps qui reste une priorité de nos séances. Nous y avons consacré à chacune de nos seize rencontres, une part dont l'actualité guide la durée. Au cours cette année 2025, nous avons particulièrement consacré du temps à commenter les conséquences de la loi Darmanin de 2024 et du décret Retailleau de janvier 2025. Nous avons ainsi contribué au printemps 2025 à la réalisation d'une soirée d'information largement ouverte aux accueilli.e.s, parrains, marraines et bénévoles sur l'évolution de la loi et ses conséquences.

Après les deux visites des 17 et 23 janvier aux Archives Départementales et au musée de la Résistance, un des temps forts du Rallye républicain 2025 a été le 13 février le vernissage de l'exposition sur les institutions républicaines. La réalisation de cette exposition a représenté l'aboutissement d'un travail élaboré de longue haleine au fur et à mesure des séances de Rallye depuis plusieurs années. L'inauguration a eu lieu dans un premier temps dans les locaux de Babel St Bruno avec beaucoup d'accueilli.e.s et bénévoles, et dans un deuxième temps, à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne en présence de l'élu de la Ville aux solidarités internationales, Emmanuel Carroz. Cette exposition actuellement à Babel a été réutilisée à l'occasion de diverses séances du rallye ou de discussions plus informelles avec des accueilli.e.s de Babel. Des contacts ont été pris avec la MDH Bois d'Artas pour une éventuelle présentation de l'exposition à la MDH.

Parmi les sujets travaillés en séance Rallye, nous avons eu un intéressant exposé d'Aly et Roland sur l'association COLIBRI qui donne sur le campus cours et informations sur des cursus de formation. Madeleine a relaté au groupe l'intervention qu'elle a faite le 8 mars dans le cadre d'une soirée sur les droits des femmes en collaboration avec RESF. Un membre du Rallye a également participé à une soirée de Bouquins Sans Frontières contre le racisme.

Le groupe a également été complice de deux études réalisées par des étudiant.e.s de l'UGA et de l'IEP sur les parcours migratoires et les lieux de Grenoble fréquentés par les participant.e.s du Rallye. Un troisième étudiant stagiaire de l'UGA a remis au groupe un document recensant les médias publics et proposant une intéressante discussion sur les moyens d'information.

Le 23 mai une belle journée ensoleillée a accompagné notre grande sortie à Vizille avec pique-nique très convivial et visite du musée de la Révolution.

L'année scolaire s'est terminée par une bonne après-midi de rallye pédestre dans les rues de Grenoble à la découverte des institutions présentées sur les panneaux de l'exposition.

A la rentrée scolaire de l'automne nous avons poursuivi le travail avec l'étudiante de Sciences Po sur les lieux grenoblois investis et avons beaucoup commenté l'actualité politique bien mouvementée, tant locale que nationale ou internationale.

Nous avons également poursuivi la lecture à haute voix des articles de la Déclaration Universelle Des Droits de l'Homme qui seront lus lors des rencontres prévues avec des collégiens. La préparation de phrases « paroles d'exilé.e.s » sur le thème du travail des migrant.e.s qui ont été déclamées au micro lors de la manifestation unitaire pour les droits des exilé.e.s le 18 décembre, a été un temps de réelle coproduction qui a été appréciée par des personnes extérieures à l'association, tant soutiens que personnes concernées. La présence de beaucoup de personnes membres du Rallye républicain à la manifestation a été le reflet de l'importance que les accueilli.e.s attachent à la question politique et citoyenne.

Cours d'Histoire et géographie

Quelques chiffres :

Les cours bi-mensuels d'histoire et géographie qui avaient lieu au Collectif voisin jusqu'au printemps 2025 ont lieu maintenant les mardis deux fois par mois de 15h à 16h à Babel St Bruno depuis la rentrée de septembre dernier. Il n'y a plus qu'un seul cours à 15h car le cours de 18h qui avait été conçu pour des personnes ayant une activité professionnelle en journée, était peu fréquenté.

Les trois sessions de l'année scolaire ont un nombre d'inscrits variant de 14 à 37. Le nombre moyen de participant.e.s varie de 7 à 10 personnes et le nombre maximum de participant.e.s par cours de 11 à 15.

Le programme est adapté chaque année par Isabelle qui anime le groupe. La base restant l'histoire de France, notamment de la Révolution à nos jours et des notions de géographie. Selon l'actualité, il est proposé d'insister sur tel ou tel sujet comme les institutions françaises ou européennes ou le Moyen Orient ou l'Ukraine.

CONNAISSANCE DU MONDE DU TRAVAIL

Formation assurée par Marc Beetschen et Emmanuel Poirot, assistés sur certains ateliers de Babette Michel.

Cette année, 2 sessions de 6 cours chacune ont été mises en place et ont concerné 27 apprenants.

6 ateliers se sont tenus :

- Réunion d'information collective
- Comment faire un CV, une lettre de motivation
Comment rechercher un travail (sur la base d'une offre d'emploi intéressant les apprenants)
- Atelier pratique « faire un CV » et rechercher un employeur, une entreprise
- Les codes sociaux - us et coutumes au travail
- Mise en situation « comment je me présente »
Retour sur les CV
Intérêt de l'accompagnement d'un bénévole de l'Apardap
- Fiche de paie et différents contrats de travail

7. ORGANISME DE FORMATION



- **Référents de la commission formation** : Muriel Didier et Anne Villégier (titulaires), Michel Rouanet et Bernadette Saraka Kanga (suppléants)
- **Membres de la commission formation** : Marc Beetschen, Rocco Bellavia, Monique Bureau Guyard, Serge Donadio, Marie Carmen Hurard, Monique Larrat, Patricia L'Ecolier, Nicole Mackiewicz, Pierre Michaud, Nicole Morel, Bernadette Saranka, Robert Seaussau
- **Nombre de réunions de la commission formation** : 2
- **Actions 2025** : renouvellement du livret des formations + 1 séance de formation à la BDD pour les formateurs

▪ Modules de formation	2025	2024	2023	Ecart 2024/2025
Nombre de formateurs	40	33	22	+21,21 %
Nombre d'heures de cours dispensées	1 187	1 014	803	+17,06 %
<i>dont français</i>	856			
<i>dont numérique</i>	230			
<i>dont initiation républicaine, histoire-géo, connaissance du monde du travail</i>	101			
Nombre d'heures de cours reçues par les apprenants	6 765	6 669	4 914	+1,43 %
<i>dont français</i>	4 165			
<i>dont numérique</i>	1 342			
<i>dont initiation républicaine, histoire-géo, connaissance du monde du travail</i>	1 258			
Nombre d'apprenants distincts (= 1 apprenant qui suit plusieurs modules = 1 personne)	328	327	263	+0,61 %
Nombre d'apprenants sur l'ensemble des cours (= 1 apprenant qui suit 2 modules = 2 personnes)	552	546	394	+1,09 %
<i>dont apprenants en français</i>	273	281	192	-2,84 %
<i>dont apprenants en numérique</i>	115	124	83	-7,25 %
<i>dont apprenants en initiation républicaine, histoire-géo, connaissance du monde du travail</i>	163	141	119	+16,31 %

▪ AFEST et conventions de stages

	2025	2024	2023	Ecart 2024/2025
Nombre d'AFEST	15	14	40	7,14 %
<i>dont nombre de stagiaires distincts</i>	11	14	31	-21,43 %
Nombre de conventions de stages	11	9	12	22,22 %
<i>dont nombre de stagiaires distincts</i>	9	9	9	-
Nombre moyen de jours de stage	20	18	16	11,11 %

Le nombre de stages stagne depuis 2024 car moins de dossiers ont pu être déposés par EnAct alors que cela avait bien fonctionné en 2023.

8. HEBERGEMENT



L'APARDAP a poursuivi son activité Hébergement sur la lancée des années précédentes. Le « parc » de logements géré est toujours constitué par « l'abri jeunes », qui comporte 8 appartements de 3 personnes, et 21 appartements « diffus », loués par des bailleurs sociaux ou l'association Un Toit pour Tous, ou encore mis à disposition gracieuse, par l'EPFL principalement. Certains logements sont intégralement pris en charge par des « collectifs » de bénévoles qui apportent les ressources financières nécessaires.

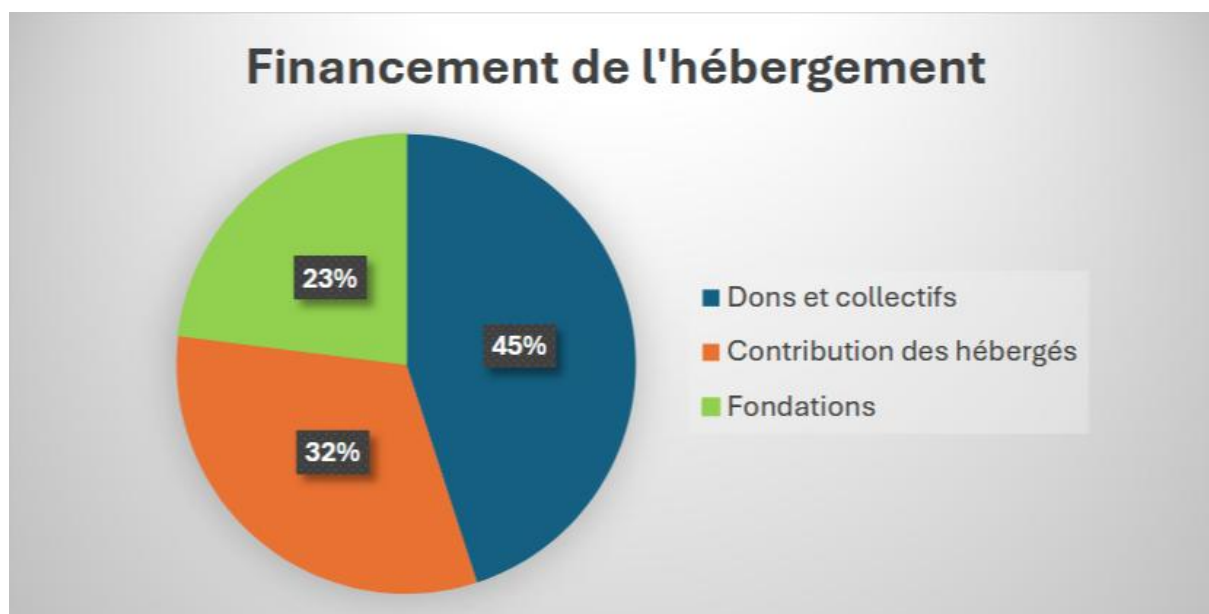
Dans tous les cas, grâce aux « référents logement », l'APARDAP assure un suivi du logement et de la famille, ainsi que le lien avec les divers supports, notamment juridiques, proposés par l'APARDAP.

En 2025, ce sont environ 85 personnes qui ont été hébergées grâce à l'action de l'APARDAP.

Le besoin en financement pour un logement est variable selon le type de convention :

Type de convention pour la mise à disposition	Financement nécessaire /an
Mise à disposition gracieuse et prise en charge des charges courantes	0
Mise à disposition gracieuse mais charges à assumer	2.000 – 3.000 €
Loyer et charges à assumer	8.000 - 10.000 €

Aujourd'hui, en moyenne, le financement de cette activité est assuré comme suit :



FAITS MARQUANTS ET PRINCIPALES PROBLEMATIQUES

Monique Vuillat, qui a lancé l'activité Hébergement en 2018, souhaite aujourd'hui transmettre le flambeau. Une nouvelle organisation a commencé à se préparer sur la fin de l'année afin d'assurer la pérennité des actions engagées et l'éventuel développement de cette activité.

Sur le plan des financements, nous constatons un durcissement des conditions pour bénéficier de subventions (fondations), même si nous avons eu de bonnes nouvelles dans ce domaine, en particulier l'octroi d'une subvention de 30.000 € par la fondation RIACE. Cela dit, outre une contraction de l'offre sur un marché très concurrentiel, la tendance est clairement au financement de projets ponctuels, et non au financement de charges récurrentes.

Il devient donc essentiel d'être moins dépendant du financement par les fondations.

ORIENTATIONS 2026

Sur la base de l'expérience acquise, nous proposons d'orienter l'activité Hébergement en suivant 3 axes prioritaires :

- La consolidation de l'organisation, pour assurer un suivi régulier des logements et des relations avec les parties prenantes.
- Le renforcement des relations avec nos principaux partenaires « fournisseurs de logements », et en particulier l'EPFL et les communes de l'agglomération.
- Un développement prudent dont l'équilibre financier ne repose pas, pour sa dimension récurrente, sur les fondations. Ceci a pour conséquence de privilégier les logements mis à disposition gracieusement et de viser le financement du reste à charge par des dons et la participation des familles. Les subventions et dons des fondations nous aideront à gérer la transition ainsi que les projets ponctuels (réhabilitation par exemple)

9. OUVERTURE CULTURELLE ET SPORTIVE



Deux des entités composant la COCS, (Commission ouverture culturelle et sportive) commission informelle de l'Apardap, ont été particulièrement actives :

- Activité théâtre avec la troupe des Indisciplinés. Le nouveau spectacle « **Mines de rien et Terre promise** » a connu un très beau succès.
- Partage & découverte continue à diversifier ses activités et son public.
- L'activité football a été abandonnée, faute de régularités de la part des joueurs et de difficultés logistiques.

ATELIER THÉÂTRE : LES INDISCIPLINES

2025 : Réalisation du projet de création théâtrale « Mines de rien et Terre promise » par les Indisciplinés de l'Apardap

La troupe des Indisciplinés est composée de 20 comédiennes et comédiens amateurs exilés, un musicien, un metteur en scène lui-même exilé, de tous statuts et toutes nationalités, de tous âges, à parité hommes et femmes, pratiquant le théâtre au sein de l'association APARDAP, groupe existant depuis 2015, coordonné par Patricia L'Ecolier, bénévole Apardap, administratrice, ex co-présidente, groupe ayant déjà créé deux représentations « *Nora par les frontières* » en 2016, « *Vies exilées, Vies cabossées* » en 2023.

Février 2025 : jeu de quelques extraits pour la semaine africaine sur le campus de l'UGA

Février, Mars 2025 : reportages sur FR3 Alpes, articles dans le Dauphiné Libéré, reportage sonore sur Ici Isère, émission de 30 minutes sur RCF, articles dans le journal municipal de Saint Egrève.

19 avril 2025 : Première au théâtre de la Vence Scène de Saint Egrève, 400 places, salle comble en présence de Jean Claude Gallotta, Ali Djilali artiste Alter Egaux, Elodie Janvier et Doriane Rey MC2, journalistes du Dauphiné Libéré et de VRAAC, Jean Christophe PAIN, journaliste FR3Alpes, élus de Saint Egrève, gros succès, représentation suivie d'un échange avec la salle.

Juin 2025 : refus du renouvellement de la subvention FDVA, blocage en amont par la Préfecture ??? en raison des recours juridiques au TA menés par l'Apardap ; Motif officiel « incohérence budgétaire ».

29 juin 2025 : représentation à la Bifurk de Grenoble à l'invitation de l'association *Et pourquoi pas* dans le cadre de la thématique « Quel accueil fais-tu à celui qui t'est étranger ? » salle comble 120 personnes, échange avec le public.

Juin 2025 : parution aux éditions zonaires du livre avec texte de la pièce et photos de « Mines de rien et Terre promise ».

Juillet 2025 : octroi d'une subvention de 1500 euros au titre des initiatives locales du département de l'Isère (secteur 4 Amandine Germain)

Septembre 2025 : demande d'une subvention de 7000 euros à la Métropole dans le cadre de la culture pour la poursuite et la diffusion de cette création originale vu son intérêt public et son succès et l'absence de subvention FDVA cette année 2025

16 novembre 2025 : représentation à la salle des fêtes de Voiron à l'appel des collectifs SI de Voiron et de RESF Voiron dans le cadre du Festival des solidarités Internationales ; 170 spectateurs ; standing ovation ; échanges en 10 groupes de paroles entre les comédiens et les spectateurs.

21 Novembre 2025 : refus de la demande de subvention de la métropole motif : « Projet non retenu par nos services » « sans autre explication » !

22 novembre 2025 : représentation dans le cadre du Festival des Solidarités Internationales à la demande des collectifs de Grenoble et Grenoble Sud (Gières, Eybens, Poisat, Venon) à l'espace Léo Lagrange de Poisat, salle remplie 170 personnes en présence du maire de Poisat ; gros succès et riches échanges avec le public.

5 décembre 2025 intervention lors du parrainage à la mairie de Grenoble.

Nombreuses demandes de représentations pour 2026 : l'Arrosoir de Voreppe, les lycées et collèges de l'agglomération, réponses en suspens faute de subventions....

En conclusion : une année très riche au niveau de la sensibilisation, médiatisation et de la diffusion du spectacle avec 4 représentations ayant attiré près de 1000 personnes, mais par contre une diminution drastique des subventions par rapport à 2024 puisque l'atelier n'a pu compter que sur la subvention de 1500 euros des initiatives locales des élus minoritaires de l'Isère qui met en question le devenir de l'atelier théâtre.

L'engagement, l'investissement, les progrès, le professionnalisme des comédiens amateurs ont été salués par tous et notamment les professionnels du spectacle vivant.

Une nouvelle demande de subvention FDVA sera faite pour 2026 et un appel à financement participatif....

Jaurès Gamba continue à assurer les répétitions du lundi à la salle Pinal.

Répétitions 2025 : possibles grâce au prêt récurrent de la salle Pinal tous les lundis soir de 18h à 20h et de la Salle rouge les dimanches entiers via une convention de prêt gratuit de ces salles. Merci à la ville de Grenoble et à la MDH Chorier Berriat.

Documents en annexe : articles de presse, affiches et photos.

PARTAGE & DECOUVERTE

Activités et participation 2025

- **64** activités différentes proposées en 2025
- **59** activités réalisées et 5 activités annulées ou absentéisme
- **391** inscriptions / **326** participants / un taux de participation de **+83%**
- Nombre de personnes différentes ayant participé à une ou plusieurs activités : **137**
- Nombre de participation/personne : de **1 à 9**
- Nombre de femmes : **60**
- Nombre d'hommes : **77**
- Musique : 22 concerts > 76 participants
- Théâtre, danses, spectacles : 11 > 42 participants
- Nature : 10 randonnées, baignades, JSF (Jardin Sans Frontières) > 69 participants
- Musée : 7 visites musée > 66 participants
- Matches sportifs : 7 matchs > 47 participants
- Cinéma : 4 sorties cinéma > 24 participants
- Autres : 1 atelier > 2 participants

Tableau récapitulatif par activité proposée

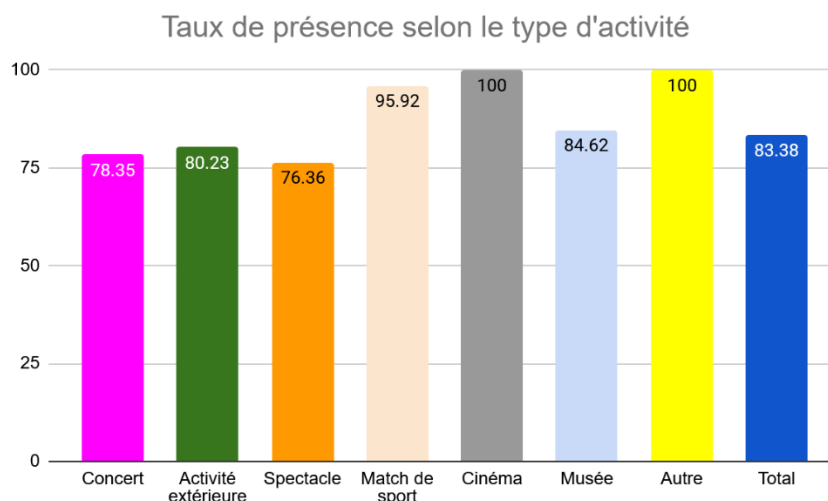
Type de sortie	Nombre de sorties proposées	Nombre inscriptions	Nombre de participants	Taux de présence %	Nb. moyen de personnes intéressées/sortie	Nb. moyen de personnes inscrites/sortie
Concert	22	97	76	78.35	8.5	1.9
Spectacles	11	55	42	76.36	9.1	1.8
Activités extérieures	10	86	69	80.23	18.9	2.2
Musée	9	78	66	84.62	12.1	1.4
Match de sport	7	49	47	95.92	12.3	1.8
Cinéma	4	24	24	100	10.3	1.7
Autre	1	2	2	100	4	2
Total	64	391	326	83.38	17	1.8

2025 a été une année réussie en termes d'activités et de participation. En moyenne, 83.5% des personnes ont participé à l'activité pour laquelle elles s'étaient inscrites. Autre point positif, la participation des femmes (60 pers.) a augmenté cette saison : elle équivaut quasiment à celle des hommes (77 pers.)

Nous avons accueilli de nouveaux jeunes migrants très ouverts aux propositions que nous pouvons leur faire et nous avons même été étonnés d'avoir 7 participants à une visite guidée impromptue d'art contemporain au Magasin, 7 participants qui se sont montrés intéressés, ont posé des questions et étaient très satisfaits à la fin de cette visite.

Nous avons dû annuler 2 sorties à l'extérieur pour cause météorologique, un concert de musique électronique a été annulé et pour deux autres concerts les inscrits ne sont pas venus.

Il est à signaler que l'offre n'est pas la même pour l'ensemble des activités. Pour chaque match sportif, il nous est offert une dizaine de places. De même, le nombre de places pour les activités nature vont de 10 à 20 places. Côté musical, nous sommes quelque peu freinés par le nombre restreint de places pour les concerts offertes par la Belle Electrique via l'association Culture du cœur (3 places/concert sauf exception), et par le nombre de places que nous pouvons acheter. Comme nous réglons les places des spectacles (théâtre, danse, certains concerts, etc.), même si elles sont à des prix avantageux grâce au partenariat que nous avons avec différents établissements culturels, nous ne pouvons offrir que 4 places/spectacle.



Deux activités prennent la tête en termes de taux de participation : les matchs sportifs (foot, rugby) 7 propositions, 47 participants avec un taux de participation de pratiquement 100% et les sorties cinéma 4 propositions et 24 participants et un taux de 100%. Viennent ensuite les visites guidées dans les musées avec 7 propositions, 66 participants et 85% de taux de participation. Les sorties à l'extérieur avec +80% de taux de participation, les concerts +78% et les spectacles +76% ferment ce classement. L'item « autre » n'a pas été pris en considération car c'était une proposition unique et qui n'a concerné que 2 personnes.

On pourrait dire que les deux propositions qui ont le taux de participation le plus élevé sont des propositions qui font partie des pratiques habituelles des accueilli.e.s. Mais l'analyse est complexe, car de multiples facteurs rentrent en jeu : des cultures différentes, le difficile parcours d'exilés, une instabilité géographique etc.

Difficultés et contraintes

La difficulté principale et récurrente est l'absentéisme, particulièrement les défections de dernière minute, surtout concernant le théâtre et la danse, mais également les concerts.

Cela se traduit par des défections, comme lors de deux concerts à la Belle Electrique où les personnes qui avaient des billets pour y assister ne sont pas venues. Ce qui pose un problème en termes de perception qu'ont certains accueilli.e.s de la gratuité des billets ; il semble les prendre "au cas où " ils pourraient/voudraient se rendre au concert.

Ces défections sont davantage l'apanage des hommes que des femmes. Nous avons essayé de leur faire comprendre qu'en ne se rendant pas à la sortie qu'ils avaient retenue sans nous prévenir, ils empêchaient d'autres accueilli.e.s de s'y rendre.

De plus, avec ces absences, nous courons le risque que les établissements ne veuillent plus nous donner de billets gratuits si les participants ne se présentent pas.

L'enjeu n'est pas simple, car au-delà des cultures et des pratiques différentes, les accueilli.e.s ont des difficultés inhérentes à leur parcours de migrant.e.s ; soucis de papiers, logement, formation, travail... C'est aussi un public mouvant, qui peut déménager, et parfois quelques kilomètres, lorsque les moyens de transport sont absents, suffisent à éloigner l'accueilli.e des possibilités offertes. Puis, une fois l'horizon dégagé, la personne exilée est moins demandeuse d'accompagnement voire plus du tout et vit sa nouvelle vie en toute autonomie.

Les points forts

Diversité des activités proposées, chaque année nous élargissons le champ des activités, soit avec de nouveaux partenariats avec lesquels nous signons une convention, soit des partenariats informels, de proximité avec la MDH Chorier-Berriat, ou avec l'association Humacoop-Amal qui nous envoie son programme tous les mois, la Ligue de l'enseignement avec qui nous sommes partenaires depuis 7 ans ou encore, cette année, les sponsors qui nous fournissent gratuitement des billets pour les matchs.

Programmation faite bien en amont pour les spectacles proposés par les établissements culturels partenaires, ce qui nous permet, dès que les programmes sont sortis de pouvoir faire un choix de spectacles en direction des accueilli.e.s.

Réussite : les activités plaisent aux accueilli.e.s et ils sont de plus en plus nombreux à s'inscrire et à répondre présents. Les inscriptions sont très vite pleines et les services civiques sont obligés de tirer au sort pour attribuer les places. Et au-delà des activités, ce sont des moments qui leur permettent d'oublier leurs soucis au quotidien et d'échanger sur le plaisir qu'ils ont eu d'y participer.

Nous avons renouvelé notre convention avec le musée de Grenoble pour bénéficier de visites guidées gratuites. Nous partageons le nombre de place avec Culture du cœur, il en est de même avec le Museum. Renouvellement de nos conventions avec MC2 et La Rampe. Nous avons également renouvelé notre adhésion auprès de Culture du cœur, association qui défend l'accès à la culture et nous permet d'avoir un accès gratuit à un certain nombre d'activités culturelles.

10. MAISON DES ACCUEILLI.E.S



LA MAISON DES ACCUEILLI.E.S

Elle se situe à Babel Saint Bruno pôle associatif en face de la MDH Chorier Berriat. L'Apardap partage les locaux avec 3 autres associations ; 3 Amies, Cuisine sans Frontières et Beyti.

Accueil tous les après-midis de 14h30 à 17h30

Accueil assuré par les Services Civiques et présences ponctuelles de bénévoles.

Au cours de l'année 2025 un grand chantier d'aménagement des espaces extérieurs financé par la mairie a fait l'objet :

- De réunions de préparations
- De participations des accueilli.e.s, bénévoles et Services civiques à ces temps de concertation
- De participation aux réalisations : pavage des cours, mosaïques de mobilier extérieur et murs, fresques murales.

Ce projet a permis de mieux connaître les 2 associations hébergées à Babel : Cuisine sans frontières et Beyti, avec une inauguration joyeuse et festive.

En 2026 les travaux continuent et le chantier sera à l'intérieur des locaux. Ces travaux nous imposeront une fermeture de Babel à certaines périodes.

Pour rappel les activités accueillies à Babel

- le repas du mardi
- le rallye républicain
- les cours d'histoire
- le café des femmes
- l'atelier de couture.
- Les rencontres parrains /marraines
- les réunions de CA
- permanence emploi/formation

Depuis l'automne 2025 une autre association a rejoint Babel : Le Caméléon, association apportant un soutien psychologique et psycho corporel aux personnes exilées en souffrance psychique avec des suivis individuels ou et collectifs par des professionnel.les.

Le Caméléon s'installera complètement quand les travaux seront terminés en particulier ceux concernant l'étage.

Perspective 2026

- Les travaux dans le bâtiment qui vont bousculer l'organisation des activités et l'accueil l'après midi
- Réflexions à mettre en place pour l'accueil de l'après-midi.

CAFE DES FEMMES

Les femmes du café des femmes se retrouvent le 1er et le 3ème jeudi matin chaque mois à Babel. Le café des femmes est fermé en août.

3 bénévoles co-animent ce moment : Laura Pavlowsky, Françoise Mathelin et Hélène Gosselin.

Les services civiques Arkana, Paule et Luce ont été présentes au cours de l'année 2025.

Une animatrice de territoire Morgane Barbosa Maranhao de la MDH Chorier Berriat complète notre équipe.

Quelques chiffres

- 66 femmes sont venues au cours de l'année
- dont 21 pour la première fois
- 23 sont venues 1 fois et 13 au moins 8 et plus

Les femmes viennent par leur réseau, les bénévoles et autres structures comme le local des femmes.

Qu'est-ce que le café des femmes ?

- un espace ouvert (pas d'inscription et pas d'engagement) et convivial (accueil avec café, thé, biscuits...)
- un espace de circulation d'informations
- à travers les échanges informels nous (bénévoles, MDH, SC) cherchons à trouver des intervenantes ou intervenants pour favoriser des éclairages sur des questions

Qu'avons-nous fait en 2025 ?

- 6 février : Patricia, de l'association AIDES, est venue échanger autour de la santé et en particulier des MST. Elle insiste pour que les femmes présentes transmettent les infos à leurs proches au pays, leur rôle de prévention. Les femmes souhaitent à nouveau une rencontre en 2026.
- 6 mars : présentation par l'équipe de la Rampe du spectacle «Woman of the Year» ; 7 places réservées pour le spectacle du 18 mars
- 20 mars : une formatrice en santé mentale (PSSM) est venue échanger autour de la santé mentale. Beaucoup d'échanges, d'émotions et de questions
- 2 avril : avec Morgane de la MDH, 5 femmes ont participé à un atelier
- 28 avril : à la MDH proposition de rencontre avec une médiatrice santé
- 15 mai : Béatrice Rouanet est venue ; les questions étaient autour du travail, obtention de papiers par le travail et de la vulnérabilité des femmes et des droits (harponnage vers la prostitution et le droit de porter plainte)
- Sortie prévue le 19 juin à Annecy reportée car risque de contrôle dans les gares et proposition sortie vélo avec Morgane MDH pour 4 femmes niveau intermédiaire.
- 4 septembre : sortie à Annecy avec 20 femmes ; balade en bateau sur le lac. Un contrôle de papiers à la gare routière de Chambéry à l'aller. Collectivement nous nous en sommes bien sorties mais beaucoup de stress.
- Samedi 10 octobre : stand culinaire à l'animation Grand Repas qui se déroule dans le square de St Bruno avec d'autres associations du quartier et initié par CSF.
- 6 novembre : animée par Morgane MDH, atelier préparation de produits ménagers et lessives
- 25 novembre : participation de femmes à la journée contre les violences faites aux femmes, organisée par la MDH
- 27 novembre : matinée autour de la drépanocytose avec une pédiatre de l'hôpital couple-enfants spécialisée sur cette maladie (maladie génétique). Beaucoup de questions et d'échanges.
- 4 décembre : atelier cirque avec des artistes en résidence au TMG et 4 places réservées pour leur spectacle.
- Tout au long de l'année des femmes ont participé à l'atelier Yoga proposé par l'association BIG BAND BOLLERS au gymnase à la Correspondance. Philomène a assuré le rappel de ce RV chaque mercredi jusqu'à son départ de Grenoble. Un grand merci.

Nous essayons d'alterner des cafés des femmes sans intervenantes juste pour parler, échanger des infos, et parler des envies pour le café des femmes.

Le café des femmes est un espace vivant, avec des femmes qui vont et viennent au gré de leur situation, hébergement etc...

Quand une femme vient pour la 1ère fois nous lui demandons seulement comment elle a eu l'info et si elle est en lien avec une association pour l'accompagner dans ses démarches. Nous ne proposons pas d'accompagnement mais nous pouvons orienter et sommes à disposition si elles souhaitent nous parler individuellement.

La question de l'accueil est importante pour une femme qui arrive pour la 1ère fois. Le groupe doit pouvoir l'accueillir et lui expliquer ce qu'elle peut trouver et ce qu'elle ne trouvera pas.

ANNEXES

19 AVRIL 2025 20H30
LA VENCE SCÈNE

MINES DE RIEN ET TERRE PROMISE

Tragédie
 Mise en scène Jaurès GAMBA
 Compagnie Les Indisciplinés

La Vence Scène à Saint Egrève
 France, arrêt Pont de Vence
 Tarifs 12€ et 6€ (réduit)
 Résa : 09 51 93 48 18 →
www.apardap.org

28 JUIN 2025 20H30
LA BIFURK
 2, rue Gustave Flaubert, 38100 Grenoble

MINES DE RIEN ET TERRE PROMISE

Tragédie
 Mise en scène Jaurès GAMBA
 Compagnie Les Indisciplinés

Accès billetterie
 Sur Helloasso →

**FESTIVAL
 DES SOLIDARITÉS**

16 NOVEMBRE 2025 – 17 H
 SALLE DES FETES, VOIRON

MINES DE RIEN ET TERRE PROMISE

Tragédie, Mise en scène Jaurès GAMBA
 Compagnie Les Indisciplinés, APARDAP

Organisé par le Collectif Solidarités Internationales, Voiron
 12 € et 6 € Réservations : collectif.si.voiron@gmail.com
 Tél. 06 31 48 06 69

22 NOVEMBRE 2025 19H
POISAT - ESPACE LÉO LAGRANGE

MINES DE RIEN ET TERRE PROMISE

Tragédie
 Mise en scène Jaurès GAMBA
 Compagnie Les Indisciplinés

Espace Léo Lagrange
 2 place Georges Brassens, Poizat
 Organisé par les collectifs
 Solidarités Internationales
 Grenoble et Grenoble Sud
 Entrée libre sur réservation
 → renn@leoleo38@gmail.com



HISTOIRE(S) DE VIE

L'APARDAP, (ASSOCIATION DE PARRAINAGE RÉPUBLICAIN DES DEMANDEURS D'ASILE ET DE PROTECTION), S'APPRÊTE À JOUER SA TROISIÈME CRÉATION THÉÂTRALE À LA VENCE SCÈNE LE 19 AVRIL. UNE MANIÈRE DE FAIRE DÉCOUVRIR LES PARCOURS DE VIE DES PERSONNES QU'ELLE ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN.

Née en 2008 en tant que collectif avant de devenir rapidement une association, l'Apardap a pour vocation principale de proposer des parrainages républicains aux demandeurs d'asile ou de titres de séjour. Ces liens établissent des relations solidaires entre le parrain ou la marraine et la filleule ou le filleul que l'Apardap accompagne dans son parcours d'insertion. Cela se traduit par des aides juridiques notamment mais également par l'apprentissage des "codes" de la société française. Des cérémonies de parrainage sont organisées dans les collectivités qui les acceptent. Saint-Égrève

en a accueilli deux depuis le début de ce mandat. Plus de 2000 parrainages ont vu le jour depuis 2008.

LE THÉÂTRE COMME TÉMOIGNAGE

Mais alors, comment cette association en est venue au théâtre ? L'histoire démarre en 2012 avec un atelier d'écriture aboutissant à la rédaction d'un livre regroupant des témoignages de vie. "Très vite, les parrainés ont souhaité jouer ces textes, d'où la création de l'atelier théâtre", explique Patricia L'écolier, ancienne présidente pendant dix ans et aujourd'hui encore bénévole dans l'équipe. Cette première expérience

aboutit à la première pièce en 2016, à une seconde en 2022 et donc à la dernière création en date : "Mine de rien et terre promise" dont une scénette a été jouée en avant-première lors de la dernière cérémonie de parrainage. "L'objectif, c'est de faire passer les spectateurs par plusieurs émotions. On aime dire que c'est une tragicomédie. Les réfugiés racontent leurs galères, les raisons qui les ont obligés à quitter leur pays mais aussi les tragédies", détaille Patricia L'écolier. Les 18 comédiens amateurs sont accompagnés d'un professionnel pour assurer la mise en scène du spectacle. "À la fin du spectacle, un échange se met spontanément en place entre le public et la troupe. C'est une belle manière de finir", conclut l'ancienne présidente.

DEVENIR PARRAIN : UN FORMULAIRE EST À REMPLIR SUR APARDAP.ORG POUR LES PERSONNES SOUHAITANT S'INVESTIR.

Saint-Égrève

La pièce *Mines de rien et terre promise* a fait salle comble



La troupe Les indisciplinés a reçu de nombreux applaudissements à la fin de la représentation.

Samedi 19 avril, la troupe Les indisciplinés de l'Association de parrainage républicain des demandeurs d'asile et de protection était à la Vence scène pour son spectacle.

Pour sa première, la pièce de théâtre *Mines de rien et terre promise* de Papa Malick Fall a fait le plein samedi 19 avril. Ce quotidien semé d'embûches et cette vie cabossée, racontés avec humour, ont touché le public en plein cœur. Un spectacle époustouflant de sincérité avec des comédiens et comédiennes qui forcent le respect.

La grande salle de la Vence scène affichait complet pour cette nouvelle création théâtrale. « Ce spectacle trouve toute sa place ici, dans la Vence scène que nous souhaitons le plus ouverte possible. L'équipe municipale est très attachée aux valeurs de solidarité et de cohésion sociale »,

confiait Françoise Charavin, première adjointe au maire.

Dix-huit comédiens sur scènes

Cette pièce de théâtre était jouée par la troupe Les indisciplinés, de l'Association de parrainage républicain des demandeurs d'asile et de protection (Apar dap), qui est composée de 18 comédiens et comédiennes amateurs, exilés, de toutes origines et de tout statut, ayant choisi le théâtre pour transmettre leur message.

La pièce raconte qu'après son audience à la Cour nationale du droit d'asile, Abdoulaye revient à Grenoble où il est témoin de scènes traitées sur le mode tragicomique de la vie des exilés. S'opère un retour en arrière en Guinée, dans son village, avec le refus des villageois de l'implantation des mines de bauxite. Il

L'info en + ►

L'Apar dap est une association républicaine fondant son action sur la devise "Liberté, Égalité, Fraternité". Au-delà de sa mission originale, le parrainage républicain vise à établir des relations de solidarité entre un parrain ou une marraine et un filleul. L'association accompagne et soutient des migrants dans leur parcours d'insertion et est engagée dans la sensibilisation de l'opinion publique et dans l'inter associatif.

est tenu responsable des émeutes qui suivent. Obligé de fuir la Guinée, il arrive en France, la terre promise, au prix d'une traversée très éprouvante. Il est le réceptacle des témoignages de ceux qui ont vécu l'enfer.

Festival des solidarités

DU RIRE AUX LARMES : MINES DE RIEN ET TERRE PROMISE

Samedi 22 novembre — Espace Léo Lagrange — 19 h 30

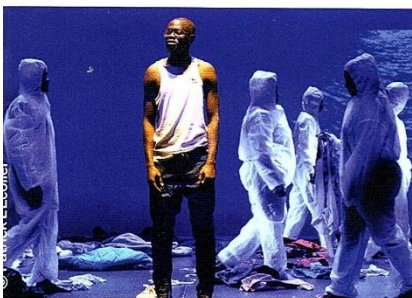
Entrée libre. En collaboration avec le Collectif solidarité internationale EYBENS-POISAT - GIÈRES-VENON

Dans le cadre du Festival des Solidarités Internationales, après leur succès à La Vence Scène de Saint-Égrève en avril, puis à La Bifurk en juin, et salués par la presse comme par le public, les Indisciplinés de l'APARDAP (Association de Parrainage Républicain d'Accueil aux Demandeurs d'Asile et de Protection) présentent leur nouvelle création **Mines de Rien et Terre Promise**, à l'Espace Léo Lagrange. La représentation sera suivie d'un échange avec le public, en présence du Collectif Solidarité Internationale Eybens-Poisat-Gières-Venon.

Qui sont les Indisciplinés ?

Les Indiscipliné-e-s de l'APARDAP, ce sont 20 comédiennes et comédiens amateurs, toutes et tous exilé-e-s, d'origines et de statuts différents, qui ont choisi le théâtre comme espace de parole et de transmission.

Afghans, Angolais, Camerounais, Congolais (de Brazzaville et de République Démocratique du Congo), Gabonais, Guinéens, Japonais, Sénégalais, ils sont réfugiés, titulaires d'un



titre de séjour ou encore en attente de régularisation.

Le groupe réunit 8 femmes et 12 hommes accueillis par l'APARDAP, située à Grenoble.

L'association soutient les personnes exilées dans leurs démarches administratives grâce à l'engagement de bénévoles, tout en favorisant leur intégration par des ateliers créatifs (théâtre, couture), un café des femmes, des découvertes culturelles et patrimoniales, des formations (français, informatique, connaissance du monde du travail) et un accueil quotidien à Babel Saint-Bruno, leur « Maison des accueillis », animée par des volontaires en service civique.

Le parrainage républicain, dispositif central de l'APARDAP, permet aux exilé-e-s d'être accompagné-e-s pas à pas, dans les démarches comme dans la vie quotidienne, par une marraine ou un parrain citoyen. Ce lien de compagnonnage est officialisé lors d'une cérémonie symbolique en mairie.

Plus d'informations sur : www.apardap.org

Leur nouvelle création : Mines de Rien et Terre Promise

Après *Nora par les frontières* (2016) et *Vies exilées, vies cabossées* (2022), les Indisciplinés présentent un nouveau spectacle nourri de leurs propres expériences.

Élaborée à partir d'improvisations,

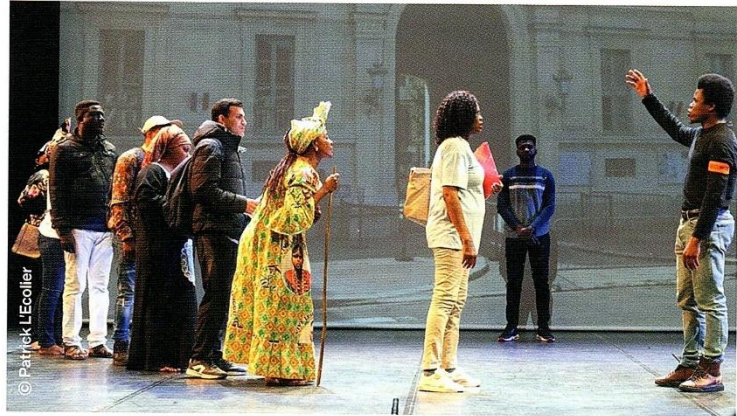
la pièce évoque leurs réalités quotidiennes (livreurs à vélo, rendez-vous en préfecture...), mais aussi des récits plus intimes et douloureux : l'histoire d'un membre du groupe, réfugié guinéen, accusé à tort d'être à l'origine d'émeutes contre l'implantation de mines de bauxite dans son village, ou encore les témoignages poignants de traversées périlleuses vers l'Europe, cette supposée « Terre promise ».

Les textes ont été écrits par Papa Malick Fall, la mise en scène est signée Jaurès Gamba, comédien professionnel exilé, avec un accompagnement musical en direct à la guitare par Ibou Dhiediou et une création vidéo de Patrick L'Écolier, projetée en fond de scène.

Le récit : entre tragédie et espoir
Le spectacle suit Abdoulaye, qui revient à Grenoble après son audience devant la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile).

À travers lui, les spectateurs découvrent des saynètes tragicomiques sur la vie des exilés, puis un retour en Guinée, dans un village marqué par le refus de l'implantation de mines de bauxite.

Accusé d'être responsable des émeutes qui ont éclaté, Abdoulaye est contraint à l'exil. Son parcours le conduit jusqu'en France, « Terre promise », au prix d'une traversée éprouvante. Il devient alors le témoin et le porteur des récits de celles et ceux qui ont vécu l'enfer.



Seyssinet-Pariset

Des parrainages républicains pour des demandeurs d'asile



Le maire de Seyssinet, Guillaume Lissy, procédant à la lecture du premier parrainage. Photo Le DL/Olivia Ricci

En fin de semaine, à la salle André-Faure, la ville de Seyssinet-Pariset a accueilli la cérémonie de parrainages républicains organisée par l'Apardap (association de parrainage républicain des demandeurs d'asile et de protection) en présence du maire, Guillaume Lissy, de sa première adjointe, Clémence Aubert, et de nombreux élus.

« Nous voulons porter les valeurs d'une république généreuse, protectrice, bienveillante, qui sait tendre la main »

Le parrainage républicain, symbole d'hospitalité et d'intégration, propose à des citoyens volontaires de devenir parrain ou marraine de demandeurs d'asile. Ce geste d'engagement va bien au-delà d'un simple accompagnement administratif: il s'agit d'un véritable échange culturel et humain. Depuis 2005, l'Apardap œuvre à tisser ces liens, essentiels pour aider les réfugiés à s'ancrer dans leur nouvelle vie en France.

« Nous voulons porter les valeurs d'une république géné-

reuse, protectrice, bienveillante, qui sait tendre la main. Une démarche politique qui rejette l'enfermement, et la peur des différences. C'est notre devoir en qualité d'élus de porter ses valeurs », introduisait Guillaume Lissy.

« Les conditions pour les demandeurs d'asile se sont dégradées. Après être intégrées depuis de nombreuses années dans notre pays, beaucoup se retrouvent sans papier, sans logement et sans emploi, alors que la France a besoin de cette main-d'œuvre. Les démarches auprès de la préfecture de l'Isère sont de plus en plus complexes. Grâce à vous, nous construirons pierre par pierre, de cérémonie en cérémonie, la solidarité dans notre pays », déclarait Pierre Michaud, le président de l'Apardap, avec émotion devant une salle bondée.

Le maire, Guillaume Lissy, a ensuite lu les témoignages et les élus se sont répartis par table pour procéder aux parrainages, après avoir profité de l'interlude musical et théâtral avec Les Indisciplinés.





© Patrick L'ECOLIER



© Patrick L'ECOLIER






APARDAP

Association de Parrainage Républicain des Demandeurs
d'Asile et de Protection

6, rue Berthe de Boissieux

38000 - GRENOBLE

 09 51 93 48 18

 apardap@gmail.com

 <https://www.apardap.org/>

